



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, May 25, 2009

Issue No. 7
Ninth meeting on:

The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the act

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 25 mai 2009

Fascicule n° 7
Neuvième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Comeau)
(or Tardif)	Losier-Cool
Fortin-Duplessis	Mockler
Jaffer	Tardif

*Ex officio members
(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Comeau)
(ou Tardif)	Losier-Cool
Fortin-Duplessis	Mockler
Jaffer	Tardif

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 25, 2009
(10)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:04 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chapat, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chapat, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Mockler and Tardif (7).

Also present: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the complete text of the Order of Reference, see committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee sat in camera to examine a draft budget.

At 5:22 p.m., the committee suspended.

At 5:23 p.m., the committee resumed in public.

It was agreed that the following budget requests made in connection with the special study on the application of the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2010 be adopted and submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

SUMMARY OF EXPENSES

Professional and other services	\$ 36,200
Transportation and communications	\$109,575
Miscellaneous	\$ 41,800
TOTAL	\$187,575

At 5:25 p.m., the committee suspended.

At 5:32, the committee resumed.

WITNESSES:

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;

Annie Laflamme, Director, French Languages Television Policy and Applications.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 25 mai 2009
(10)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 4, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chapat (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chapat, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Mockler et Tardif (7).

Est présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité continue son étude sur l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner une ébauche de budget.

À 17 h 22, la séance est suspendue.

À 17 h 23, la séance reprend en public.

Il est convenu que la demande de budget suivante, relative à l'étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010, soit adoptée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	36 200 \$
Transports et communications	109 575 \$
Autres dépenses	41 800 \$
TOTAL	187 575 \$

À 17 h 25, la séance est suspendue.

À 17 h 32, la séance reprend.

TÉMOINS :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;

Annie Laflamme, directrice, Politiques et demandes relatives à la télévision de langue française.

Mr. Hutton made a presentation and, together with Ms. Laflamme, answered questions.

At 6:57 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Hutton fait une présentation et, avec Mme Laflamme, répond aux questions.

À 18 h 57, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 25, 2009

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:04 p.m. to study the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. On today's agenda are the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honorable senators, welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba, chair of the committee.

First of all, I would like to introduce the committee members who are with us today. To my left, Senator Champagne, deputy chair of the committee, who is from Quebec; Senator Mockler from New Brunswick, and Senator Comeau from Nova Scotia. To my right, we have Senator Tardif from Alberta; Senator Losier-Cool from New Brunswick and finally, Senator Jaffer from British Columbia.

This evening, we have a number of witnesses from the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. Their testimony will help us as we continue our consideration of the issue of broadcasting the 2010 Paralympic Winter Games and Olympic Games, which will be held in Vancouver and Whistler.

The CRTC made a recommendation on this matter in a report it published in March 2009. This report is entitled *Report to the Governor in Council on English and French-language broadcasting services in English and French Linguistic Minority Communities in Canada*. The committee would like to follow up on the recommendations found in the report.

Furthermore, the committee is interested in the implementation of Part VII of the Official Languages Act and would like to ask the representatives of the CRTC about their achievements and initiatives in this regard.

I would like to welcome the two officials from the CRTC, Mr. Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting, and Ms. Annie Laflamme, Director, French Language Television Policy and Applications. Thank you for coming this evening. Mr. Hutton, you now have the floor.

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting, CRTC: Good evening, Madam Chair and committee members.

[*English*]

I thank the committee for inviting us to express our views on a matter of national importance. In less than a year, Canada will welcome athletes, media, and spectators from dozens of countries as the host of the Olympic and Paralympic 2010 Winter Games.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 25 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 4 pour faire une étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Sujet : Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput du Manitoba, présidente du comité.

Tout d'abord, j'aimerais présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. À ma gauche, vous avez le sénateur Champagne, vice-présidente du comité, qui vient du Québec; le sénateur Mockler du Nouveau-Brunswick et le sénateur Comeau de la Nouvelle-Écosse. À ma droite, nous avons le sénateur Tardif de l'Alberta; le sénateur Losier-Cool du Nouveau-Brunswick et finalement le sénateur Jaffer de la Colombie-Britannique.

Ce soir, nous accueillons le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin de continuer notre étude au sujet de la télédiffusion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver et à Whistler.

Le CRTC a fait une recommandation à ce sujet dans son rapport publié en mars 2009, intitulé *Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada*. Le comité aimerait faire un suivi au sujet de leurs recommandations.

De plus, le comité s'intéresse à la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles et aimerait interroger le CRTC sur ses réalisations et initiatives à cet égard.

Je remercie et souhaite la bienvenue aux deux représentants du CRTC, M. Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion, et Mme Annie Laflamme, directrice de la section des Politiques et demandes relatives à la télévision de langue française. J'invite maintenant M. Hutton à prendre la parole.

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion, CRTC : Bonsoir, madame la présidente et membres du comité.

[*Traduction*]

Je tiens d'abord à remercier le comité de nous avoir invités à exprimer notre point de vue sur une question d'importance nationale. Dans moins d'un an, le Canada, hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010, accueillera des athlètes, des médias et des spectateurs venus de partout dans le monde.

[Translation]

The competitions will be broadcast around the world in countless languages. And yet in Canada, we face the prospect that some 12,000 francophones may not have access to coverage of the Olympic Games in their own language on conventional over-the-air television. The International Olympic Committee awarded the domestic broadcasting rights to Canada's Olympic Broadcast Media Consortium, which includes CTVglobemedia and Rogers Media.

As it currently stands, the Olympic Games will be seen in French on the conventional television network TQS and the specialty services Réseau des sports (RDS) and Réseau Info-Sports (RIS). In addition, the Aboriginal Peoples Television Network will dedicate part of its French-language programming to the Olympic Games.

The consortium intends to make TQS, RDS and RIS available free of charge to all cable companies that offer digital television services in markets with an English-speaking majority — and this, for the duration of the Olympic Games. Unfortunately, this will leave francophones who rely on over-the-air television signals or who subscribe to analog cable, without access to French coverage of the games. Their options will be limited to watching English broadcasts or, for those who have access, relying on the Internet or mobile devices.

[English]

The best solution, as far as we can see, is for CTVglobemedia and the Canadian Broadcasting Corporation to reach an agreement allowing the CBC to broadcast the competitions and the events surrounding the games on its French language television services.

In January, we held a public hearing to examine broadcasting services available to Canada's official language minority communities, leading to the report you mentioned. Both CTVglobemedia and the CBC appeared before us during the hearing. We took advantage of this opportunity to press the broadcasters on the issue of the Olympic Games.

When the CBC appeared on the first day, we were informed that negotiations with the consortium had ground to a halt. We reminded the CBC that, as a public broadcaster, it has a responsibility to serve Canadians in both official languages from one end of the country to the other. Moreover, only the CBC has the capacity to offer over-the-air television coverage of the Olympic Games to francophone minority communities.

We questioned CTVglobemedia on the following day. In response to the suggestion that further discussions be held with the CBC, Rick Brace, CTVglobemedia's President of Revenue, Business Planning and Sports told us: "In our view, it is just too late in the process now to turn back and try to make it happen."

[Français]

Les compétitions seront diffusées à l'échelle mondiale dans une multitude de langues. Et pourtant, au Canada, quelque 12 000 francophones pourraient se voir privés d'une couverture des Jeux olympiques dans leur propre langue s'ils regardent une chaîne généraliste par voie hertzienne. Le Comité international olympique a accordé les droits de radiodiffusion au Canada au Consortium médiatique canadien de diffusion olympique qui comprend CTVglobemedia et Rogers Media.

D'après ce qui est prévu pour le moment, les Jeux olympiques seront diffusés en français au réseau de télévision généraliste TQS ainsi qu'aux services spécialisés Réseau des sports (RDS) et Réseau Info-Sports (RIS). Le réseau de télévision des peuples autochtones consacra également une partie de sa grille de programmation en langue française aux Jeux olympiques.

Le consortium entend offrir gratuitement les signaux de TQS, de RDS et de RIS aux câblodistributeurs qui fournissent des services de télévision numérique dans les marchés desservant une majorité d'expression anglaise, et ce, pendant toute la durée des Jeux olympiques. Malheureusement, une telle décision du consortium laissera pour compte des francophones qui ne reçoivent que les signaux de télévision par ondes hertziennes ou qui sont abonnés au câble analogique. Leurs options seront limitées. Ils pourront se tourner vers les télédiffuseurs de langue anglaise, se servir d'Internet ou d'un appareil mobile, pour ceux qui disposent d'un tel accès.

[Traduction]

Idéalement, il faudrait, à notre avis, que CTVglobemedia et Radio-Canada concluent une entente qui autoriserait Radio-Canada à diffuser les compétitions et les événements entourant les Jeux sur son réseau de télévision français.

En janvier, nous avons tenu une audience publique afin d'examiner les services de télédiffusion offerts dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Cette étude a abouti au rapport que vous avez mentionné. CTVglobemedia et Radio-Canada ont toutes les deux comparu devant nous lors de l'audience. Nous en avons donc profité pour ramener la question de la télédiffusion des Jeux olympiques sur la table.

Au premier jour de sa comparution, Radio-Canada nous a précisé que les pourparlers avec le consortium étaient au point mort. Nous lui avons alors rappelé qu'en tant que diffuseur public, la société devait servir les Canadiens dans les deux langues officielles, d'un océan à l'autre. Qui plus est, seule la Société Radio-Canada est en mesure d'offrir par ondes hertziennes la couverture des Jeux olympiques aux communautés de langue française en situation minoritaire.

Le lendemain, nous avons interrogé CTVglobemedia. Lorsque nous avons suggéré que les télédiffuseurs reprennent les pourparlers, Rick Brace, président de Revenu, planification commerciale et sports chez CTVglobemedia, a répondu : « À notre avis, il est tout simplement trop tard pour revenir en arrière et tenter de conclure quoi que ce soit. »

In our view, CTVglobemedia has a responsibility as a private broadcaster using the public airways to ensure that Canadians see national events like the Olympic Games in the official language of their choice.

[*Translation*]

Going into the public hearing, we wanted to hear a commitment from both sides. The answers we received were not satisfactory.

We urged them to resume discussions and to find a solution so that French-language coverage of the Olympic Games is seen by the maximum number of francophones, both in Quebec and in the rest of Canada.

We feel that we have done everything in our power to bring the two parties together. Only commercial negotiations can lead to an agreement, and the commission cannot intervene in this type of negotiation. Our role can be summed up as defining the principle objectives of the Broadcasting Act, and then establishing a regulatory framework that will enable the industry to attain them.

That being said, on April 17, the chairman of the CRTC, Konrad von Finckenstein, wrote to CTVglobemedia and the CBC asking for an update. Attached herewith are copies of the chairman's letters and the two responses he received.

[*English*]

On May 12, during its appearance before the House of Commons Standing Committee on Official Languages, CTVglobemedia explained that it had made a new offer to the CBC. This offer was rejected two days later, when the CBC management appeared before the same committee. From the CBC's perspective, the financial stakes were too high for it to accept CTV's offer.

Today, we are calling once again on the goodwill of both parties to find an acceptable, fair and equitable solution that will enable all francophones in the country to have access to broadcast of the competition of the 2010 Vancouver Olympic Games in their mother tongue.

At the very least, we would like to see CTVglobemedia and the CBC reach a compromise and negotiate an agreement on the broadcasting of the opening and closing ceremonies, for example. Any Canadian who is interested should be able to see their athletes parading proudly and watch the opening and closing shows in both official languages.

This largest international winter sporting event will take place here in our own backyard. We believe that situation should count for a great deal during discussions between the broadcasters.

As we have already said, we are limited in terms of what we can do. Any steps that the members of this committee can take to help find a solution will be greatly appreciated.

Selon nous, CTVglobemedia, à titre de télédiffuseur privé qui utilise les ondes publiques, doit veiller à ce que les Canadiens puissent voir les événements nationaux, comme les Jeux olympiques, dans la langue officielle de leur choix.

[*Français*]

Lorsque nous avons ouvert l'audience, nous voulions obtenir un engagement de la part des deux télédiffuseurs, mais les réponses obtenues n'étaient pas satisfaisantes.

Nous les avons donc pressés de reprendre les discussions et de trouver une solution pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de francophones au Québec et ailleurs au pays puissent regarder les Jeux olympiques en français.

Nous croyons avoir fait tout ce qui est en notre pouvoir pour rapprocher les deux parties. Seules des négociations commerciales peuvent aboutir à une entente et le conseil ne peut pas intervenir dans ce genre de négociations. Notre rôle se résume principalement à définir les objectifs principaux d'après la Loi sur la radiodiffusion et, par la suite, établir un cadre réglementaire qui permettra à l'industrie de les atteindre.

Cela étant dit, le 17 avril dernier, le président du conseil, Konrad von Finckenstein, a écrit à CTVglobemedia et à la SRC demandant une mise en jour. Vous trouverez sous pli les copies des lettres du président et des deux réponses qu'il a reçues.

[*Traduction*]

Le 12 mai dernier, lors de leur comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, les représentants de CTVglobemedia ont expliqué qu'ils avaient fait une nouvelle offre à la SRC. Cette offre a été rejetée deux jours plus tard par la direction de la SRC lors de sa comparution devant le même comité. L'enjeu financier était trop grand aux yeux de la SRC pour accepter l'offre de CTV.

Nous faisons appel de nouveau aujourd'hui à la bonne volonté des deux parties, dans le but de trouver une solution acceptable, juste et équitable qui permettra à tous les francophones du pays d'avoir accès à la diffusion des Jeux olympiques de Vancouver 2010 dans leur langue maternelle.

Nous souhaitons, à tout le moins, que CTVglobemedia et la Société Radio-Canada arrivent à un compromis et s'entendent sur la diffusion des cérémonies d'ouverture et de clôture. Tous les Canadiens qui le désirent devraient pouvoir voir leurs athlètes défilier fièrement et regarder les spectacles d'ouverture et de fermeture dans les deux langues officielles.

Il s'agit du plus grand événement sportif international d'hiver, et il aura lieu chez nous. Nous croyons que cela devrait peser lourd dans la balance lors des discussions entre les diffuseurs.

Comme nous l'avons dit, notre champ d'action est limité. Tout geste que les membres du comité peuvent poser afin d'aider à trouver une solution serait grandement apprécié.

[Translation]

During our public hearing in January, we also explore the availability of broadcasting services through new media. The commission believes that these services could play a key role in enhancing the reflection of official-language minority communities in the Canadian broadcasting system. There are a number of social networking websites that bring together people from dispersed communities who share a common interest such as language.

For instance, groups can be created by Saskatchewan francophones or by anglophones living in Gaspé by using social networking software such as Facebook.

We were somewhat disappointed that official-language minority groups do not seem to have grasped this medium's potential, that it could be used in a variety of ways to support their cultural development.

We still believe that the new media are the way of the future for francophone communities outside Quebec.

[English]

The Olympic Games provide a perfect opportunity to make full use of new platforms. The consortium has informed us that all of its programming, whether it originates on TSN or TQS, will be streamed live on its websites. Real-time updates and video will be available on mobile devices, and programming will also be available on demand if people want to watch an event they missed earlier in the day.

While the consortium's strategy is commendable, much of this content is accessible only through broadband Internet connection. We all know that there are many areas in this country where broadband is not yet available. The most recent federal budget set aside \$225 million for the deployment of broadband Internet in remote communities. In addition, all the provinces and territories have been developing their own initiatives to improve broadband access. These signs are encouraging, but more work needs to be done.

In the report we submitted to the federal government on March 30, we recommended that all levels of government support the adoption and implementation of broadband access in remote and rural official-language minority communities. Short-term solutions might include favouring cost-effective technologies such as satellite or wireless Internet access.

[Translation]

In closing, everyone associated with the 2010 Olympic Games has a responsibility to do the country proud. And Canadians are entitled to watch the events, which are taking place in their own backyard, in the official language of their choice. The commission feels very strongly about this. We have encouraged

[Français]

Durant l'audience publique tenue en janvier, nous nous sommes également penchés sur la disponibilité des services de radiodiffusion dans les nouveaux médias. Le conseil croit que ces services pourraient jouer un rôle clé pour ce qui est de mettre en valeur le reflet des communautés de langues officielles en situation minoritaire dans le système canadien de radiodiffusion. Il existe divers sites web de réseautage social qui permettent aux gens de communautés dispersées, ayant un intérêt commun tel que la langue, de se rassembler.

Pensons à Facebook, le logiciel de réseautage social, que les francophones de la Saskatchewan ou encore les anglophones de Gaspé pourraient utiliser pour créer des groupes.

Nous avons constaté, avec une certaine déception, que les communautés de langues officielles en situation minoritaire ne semblent pas avoir mis à profit le potentiel que recèle ce médium dont elle pourrait faire usage de maintes façons pour promouvoir l'épanouissement culturel.

Nous croyons toujours que les nouveaux médias sont la voie de l'avenir pour les collectivités francophones de l'extérieur du Québec.

[Traduction]

Les Jeux olympiques constituent l'occasion rêvée d'exploiter pleinement toutes les nouvelles plateformes. Le consortium nous a signalé qu'il diffusera en mode continu sur ses sites Web toutes ses émissions, qu'elles proviennent de TSN ou de TQS. Il offrira des comptes rendus et des vidéos en temps réel sur les appareils mobiles. Il sera également possible d'obtenir le service à la demande, ce qui vous permettra de regarder une compétition que vous auriez manquée plus tôt dans la journée.

Certes, il s'agit là d'une stratégie louable, mais une bonne partie du contenu n'est accessible qu'à l'aide d'une connexion à Internet à large bande. Or, nous savons tous que la large bande n'est pas encore disponible dans de nombreuses régions du pays. Le dernier budget fédéral prévoyait 225 millions de dollars pour le déploiement du service Internet à large bande dans les collectivités éloignées. De plus, chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux élabore ses propres initiatives pour améliorer l'accès à la large bande. Voilà qui est bien encourageant, mais ce n'est pas suffisant.

Dans le rapport que nous avons présenté au gouvernement fédéral le 30 mars, nous avons recommandé que tous les paliers de gouvernement appuient la mise en œuvre de l'accès à Internet à large bande dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire habitant dans les régions éloignées et rurales. À court terme, on pourrait opter pour des technologies économiques, telles que l'accès à Internet par satellite ou par service sans fil.

[Français]

Pour terminer, quiconque travaille de près ou de loin à l'organisation des Jeux olympiques de 2010 se doit de faire honneur au pays. Les Canadiens doivent avoir la possibilité de regarder les événements qui se déroulent chez eux, dans la langue officielle de leur choix. Le conseil y croit sincèrement et c'est

CTVglobemedia and the CBC to meet again and work through the current impasse. We see no reason why they would be unable to reach a compromise.

We would now be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: You did say that the CRTC's role is to encourage the partners to work together to ensure that the games are broadcast in both official languages as widely as possible. But unless I am mistaken, we find ourselves at another impasse. The consortium has made an offer to CBC/Radio-Canada and apparently CBC/Radio-Canada has refused the offer. In your opinion, is there anything unreasonable in the consortium's offer or in the refusal from CBC/Radio-Canada?

Mr. Hutton: We are trying to bring the parties together, because we do not have direct authority over the programming of the country's broadcasters. We at the commission are of the opinion that despite a refusal, from one side or another, they are very close to an agreement. We are encouraging the authorities, including your committee, to continue putting pressure on both sides so that they can reach an agreement.

The Chair: It is absolutely necessary to reach an agreement. Time is quickly running out, is it not?

Mr. Hutton: We agree with you on this issue. If the committee could ask the various parties to appear before it again, that would be another opportunity to bring the two sides closer together.

The Chair: Thank you, Mr. Hutton.

Senator Comeau: I would like to continue on this issue. Is it not in the interest of CBC/Radio-Canada not to be accommodating with this request so as to keep a door open in the future? It is somewhat like an investment. CBC/Radio-Canada could say that since CTV does not want to provide this kind of service, only CBC/Radio-Canada can do it. So in this case, it is not in the best interest of the corporation to accommodate minority-language communities.

Mr. Hutton: Indeed, you have hit the nail on the head. The Olympic Games are a major sporting and cultural event for the country. But when you get down to brass tacks, the games are also a major commercial event. The two major broadcasters, the consortium and CBC/Radio-Canada, are competing fiercely for all sports.

Understandably, that is why it is difficult to bring the two parties to an agreement. I believe that there has been a great deal of progress on both sides, and I would not want to accuse anyone at this time of not cooperating. I think that if everyone put some pressure on the two sides, a solution to this problem for francophone viewers will emerge.

Senator Comeau: I too would have a hard time accusing CBC/Radio-Canada of doing that. But I was suspicious as soon as I learned that the CBC had not got the contract for broadcasting the Olympics. From that point on, there was resistance to participating. Perhaps it is up to us to continue discussions with the Canadian Broadcasting Corporation.

pourquoi nous avons encouragé CTVglobemedia et Radio-Canada à renouer et à dénouer cette impasse. À notre avis, rien ne devrait les empêcher d'arriver à un compromis.

Il nous fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Vous avez bien dit que le rôle du CRTC est d'encourager les partenaires à collaborer afin qu'il y ait la plus grande diffusion possible des Jeux dans les deux langues officielles. Mais si je comprends bien, nous sommes dans une autre impasse. Le consortium a fait une offre à Radio-Canada et il semble que Radio-Canada ait refusé l'offre. Pouvez-vous me dire si, dans l'offre qui a été faite et dans la réponse négative reçue par la suite, il y a des éléments qui, d'après vous, ne sont pas raisonnables?

M. Hutton : Nous tentons d'amener les parties à se rapprocher, parce que nous n'avons pas le pouvoir direct sur la programmation des télédiffuseurs du pays. Nous sommes d'avis, au conseil, qu'en dépit d'un refus, d'un côté ou d'un autre, ils sont très près d'une entente. On inviterait toutes les instances, incluant votre comité, à continuer à exercer des pressions afin qu'ils puissent conclure une entente.

La présidente : Il est urgent qu'une entente soit conclue. Le temps s'écoule rapidement, n'est-ce pas?

M. Hutton : Nous partageons votre avis à ce sujet. Si le comité pouvait demander aux diverses parties de comparaître à nouveau, ce serait une autre occasion de rapprocher les deux parties.

La présidente : Merci, monsieur Hutton.

Le sénateur Comeau : J'aimerais poursuivre sur cette question. Est-ce qu'il n'est pas de l'intérêt de Radio-Canada de ne pas être accommodant avec cette demande afin de se garder une porte ouverte dans le futur? C'est un peu comme un investissement. Radio-Canada pourrait dire que comme CTV ne peut pas fournir ce genre de services, il n'y a que Radio-Canada et CBC qui peuvent le faire. Ce n'est pas dans le meilleur intérêt d'accommoder les communautés minoritaires dans ce cas.

M. Hutton : Vous avez justement frappé le nerf de la guerre. Les Jeux olympiques sont un grand spectacle sportif et culturel pour le pays. Mais à la base, c'est aussi un grand événement commercial. Les deux grands diffuseurs, si on peut parler du consortium et Radio-Canada/CBC, exercent pour tous les sports une concurrence féroce.

C'est pour cela qu'on peut comprendre qu'il est difficile d'amener les deux parties à une entente. Je crois qu'il y a eu beaucoup de progrès de part et d'autre et je ne voudrais pas accuser personne en ce moment de collaborer ou non. Je pense qu'une poussée collective sur les deux côtés amènerait une solution au problème pour les francophones.

Le sénateur Comeau : C'est difficile pour moi aussi d'accuser Radio-Canada/CBC de faire cela. Mais je peux dire que cela a été mon soupçon dès l'instant où CBC n'a pas obtenu le contrat de diffusion des Jeux olympiques. Il y a eu à partir de ce moment une résistance à participer. Peut-être que c'est à nous de poursuivre les discussions avec la Société Radio-Canada.

Mr. Hutton: I encourage you to continue discussions with the authorities within the consortium and within CBC/Radio-Canada, because the two groups are currently exchanging offers. So that is a positive sign. And I believe that the two groups are becoming more and more accommodating.

[English]

Senator Jaffer: I thank both of you for coming here tonight. I appreciated your presentation. My colleagues and I heard your plea to get us to do more. I am curious as to what arsenal you have to get these two broadcasters to work together. You certainly, in my book at least, are the policemen.

Mr. Hutton: In this particular case, as I explained in the presentation, we try to set the framework. The framework can be detailed, but our framework and our own powers do not go as far as to dictate programming. We do not have direct power or a policemen's power. We have been exercising public policy leadership, to the best of our ability. These parties do come in front of us at various hearings. We are asking questions, pushing, coming before your committee expressing again the need for help, helping explain the two parties' views to hopefully come closer to an arrangement, but it is the power of persuasion that we have. That is our limit in this case.

Senator Jaffer: This is not so much a question, but we all remember when CTV won this bid. It is lessons learned afterwards. We will all have to look at how we do things differently and what lessons we learn. Perhaps afterwards, we will want to talk about how, in the future, we go about this. As you said in your presentation, it certainly would be unfair if Canadians could not see the games. With that in mind, equitable access of equal broadcasting of the games is important, and this is something we are all struggling with.

[Translation]

Senator Champagne: As I listen to you, I am reminded of what this committee itself has been experiencing for a while now. Perhaps the best title would be "the more things change, the more things stay the same."

I remember that at the first meeting we had on this topic, the people from the CTVglobemedia told us that they had made a request of the CBC, hoping to use some of their output, and in rather blunt terms they were told no. Shortly thereafter, the people from CBC/Radio-Canada, sitting in the same spot as you, told us that they had never received anything from CTV!

Some time went by, and CTV tabled a copy of the letter that they had sent as well as the reply from CBC/Radio-Canada. The next day, we got a letter of apology from the CBC. The issue had got to a certain level in the hierarchy, but the people who were

M. Hutton : Je vous inviterais à poursuivre les discussions avec les autorités du consortium et de Radio-Canada, car les deux s'échangent des offres, en ce moment. C'est donc positif. Et je crois que les deux deviennent de plus en plus accommodants.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Je tiens à vous remercier tous deux de vous être joints à nous ce soir. J'ai bien aimé votre exposé. Mes collègues et moi-même avons pris bonne note de votre appel à l'aide. J'aimerais savoir de quels outils vous disposez pour faire collaborer ces deux diffuseurs. À mon sens, il ne fait aucun doute que vous incarnez les forces de l'ordre.

M. Hutton : Dans ce cas précis, comme je l'ai expliqué dans mon exposé, nous voulons établir un cadre. Ce cadre peut être détaillé, mais les pouvoirs qui nous sont dévolus ne vont pas jusqu'à nous permettre d'imposer la programmation. Nous n'avons aucune autorité directe, rien qui se compare à celle des forces de l'ordre. Nous exerçons, du mieux que nous le pouvons, un leadership en matière de politique publique. Ces parties comparaissent bel et bien devant nous à diverses audiences. Nous posons des questions, nous insistons, nous comparaissons nous-mêmes devant votre comité pour réclamer encore une fois de l'aide, nous essayons d'expliquer les positions prises par les deux parties, le tout en espérant nous rapprocher de la conclusion d'une entente, mais nous ne disposons que d'un pouvoir de persuasion. Voilà ce qui nous limite, dans le cas présent.

Le sénateur Jaffer : Il ne s'agit pas vraiment d'une question. Nous nous souvenons tous que CTV a obtenu la télédiffusion. Il faut maintenant tirer des enseignements de ce qui s'est passé. Il faut apprendre des erreurs commises et voir comment on peut changer les choses. Ensuite, on voudra peut-être discuter de la façon de faire à l'avenir. Comme vous l'avez dit dans votre exposé, ce serait certainement injuste si des Canadiens ne pouvaient pas suivre les jeux. C'est pourquoi il est important d'assurer un accès équitable à une diffusion équivalente et c'est pour cela que nous déployons tant d'efforts.

[Français]

Le sénateur Champagne : En vous écoutant, je me rappelle ce que nous vivons à ce même comité depuis un bout de temps, et j'ai l'impression que le meilleur titre, ce serait « Plus ça change, plus c'est pareil ».

Je me souviens qu'à la première réunion que nous avons eue à ce sujet, les gens de CTVglobemedia nous disaient qu'ils avaient fait une demande à la CBC, espérant utiliser certains de leurs trucs et qu'ils ont reçu une fin de non-recevoir. Peu après, les gens de Radio-Canada, assis au même endroit que vous, nous disaient qu'ils n'avaient jamais rien reçu de CTV!

Le temps passe et CTV dépose une copie de la lettre qu'ils avaient envoyée ainsi que la réponse de Radio-Canada. Le lendemain, nous avons eu droit à une lettre d'excuses de la part de CBC. Cela s'était rendu à un certain niveau dans la hiérarchie,

there were not aware of the issue. In a big organization like CBC/Radio-Canada, the right hand does not always know what the left hand is doing, so we had some problems.

But if you read the exchange of correspondence between the same two people, you clearly see that because of the terms that CTVglobemedia is setting, CBC/Radio-Canada cannot get involved... I will quote a part of the letter:

...Your proposal, which would involve allowing CBC/Radio-Canada access to the most popular events at the games [including the ability to sell advertising in these programs] is not feasible.

There at least, they are agreeing that they did exchange correspondence, which is a step ahead compared to the situation a year and a half ago. But we are still at an impasse. What can we do to impress upon them that we must not have two categories of Canadians, one who can bear witness to some of the finest moments in the history of sport in our country, viewing the event in their own language, and a second group, not able to do so? In your opinion, what can we do?

Mr. Hutton: I will go back a little bit before I make any suggestions. Each one of the parties is wrong and each party is right in this whole adventure. According to recent discussions, apparently there has been a rapprochement. At the heart of this dispute is the fact that the Olympics are also a commercial undertaking. This conflict is about money, compensation, on each side, for CBC/Radio-Canada's costs or a better allocation of revenue and expenditures on CTV's side. That is what the business dispute is all about.

The House of Commons Standing Committee on Official Languages saw the same thing to some extent. As you can see in the document and in my remarks, the two sides are talking to each other by exchanging correspondence; they are never sitting down in the same room to talk to each other, like people do during real business negotiations. Perhaps they did at the beginning, but not during the most recent exercise.

If there is a suggestion to be made, I would suggest inviting them to appear before your committee at the same time to see if they can look each other in the eye and come to an agreement.

Senator Champagne: Is there something that you can do?

Mr. Hutton: We do not really have the ability to do anything. We do not have any hearings planned for this matter. Our next hearing on television issues is scheduled for October.

Senator Champagne: Do you not think it would be worthwhile to create the opportunity?

Mr. Hutton: As I said earlier, we would have to have the power of oversight on this issue. In order for the CRTC to have a hearing, we must have the ability to impose an agreement, and we only have the power of persuasion.

Senator Champagne: And would we have any more power than you?

mais ceux qui étaient en place n'étaient pas au courant. Et comme la main droite ne sait pas toujours ce que fait la main gauche dans une grosse boîte comme celle-là, on a eu des problèmes.

Mais en lisant l'échange de correspondance entre les deux mêmes personnes, l'on voit, et c'est évident, qu'à cause des conditions que donne CTVglobemedia, Radio-Canada ne peut pas s'impliquer... Je cite une partie de la lettre :

Votre proposition visant à permettre à la Société Radio-Canada d'avoir accès aux activités les plus populaires des Jeux, incluant la possibilité de vendre de la publicité dans le cadre des émissions, ne peut être envisagée.

Là au moins, ils acceptent qu'ils aient échangé de la correspondance, c'est un pas de plus qu'il y a un an et demi. Mais on en est encore dans une l'impasse. Qu'est-ce qu'on peut faire pour leur prouver l'importance qu'il n'y ait pas deux catégories de Canadiens qui peuvent, dans une langue ou dans l'autre, être témoins des grands moments de l'histoire du sport dans notre pays? Qu'est-ce qu'on peut faire selon vous?

M. Hutton : Je vais reculer un peu, avant de faire une suggestion. Chacune des parties a tort et a raison dans cette aventure. D'après les discussions récentes, il semble y avoir eu un rapprochement. Le nerf de la guerre, c'est un exercice commercial. C'est une question d'argent, de compensation, d'un côté comme de l'autre, pour les coûts de Radio-Canada ou un meilleur partage des revenus et dépenses du côté CTV. C'est là la nature de la dispute commerciale.

Le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a vécu un peu la même chose. Comme vous pouvez le voir dans le texte écrit ainsi que dans mon allocution, on se parle par lettres interposées; on ne s'est jamais assis dans la même pièce pour discuter, un et l'autre, comme pour une vraie négociation commerciale. Peut-être au début, mais pas dans l'exercice plus récent.

S'il y a une suggestion à faire, c'est de les inviter en même temps à votre comité et voir s'ils pourraient se regarder l'un et l'autre dans les yeux et en arriver à une entente.

Le sénateur Champagne : N'est-ce pas quelque chose que vous pouvez faire?

M. Hutton : On n'a pas réellement de capacité à le faire. On n'a pas d'audience. Notre prochaine audience sur les affaires de la télévision est au mois d'octobre.

Le sénateur Champagne : Ne pensez-vous pas que cela vaudrait la peine de créer l'occasion?

M. Hutton : Comme je l'ai indiqué plus tôt, cela prend un pouvoir de regard sur la question en cause. Pour que le CRTC puisse faire une audience, il faut avoir une capacité d'exercer cette entente et nous n'avons que l'effort de persuasion.

Le sénateur Champagne : On n'aurait pas vraiment davantage?

Mr. Hutton: We have less authority having them appear before us. We cannot force a commercial agreement on them regarding this issue.

[English]

It is a question of shaming people into it.

[Translation]

Senator Champagne: I would like to go back to this issue. I am sure that my colleagues have other questions for you.

Senator Losier-Cool: Could you explain to me the difference between your authority and your direct authority? I thought that one of the CRTC's powers was to renew licences?

After the Olympics, if you find that these people did not meet their obligations concerning rebroadcast of the Vancouver Olympic Games, do you have the authority to withdraw their licence? Does the CRTC not have that direct authority? It is the question of authority that I do not understand.

Mr. Hutton: The CRTC has oversight on licensing and can withdraw a license after following the course of natural law. But to withdraw a license, we must have already set a condition for the licence, and the undertaking must have broken that particular condition.

We cannot set a condition of licence for programming as such. For instance, we cannot specify a condition of licence and say that the broadcaster must do this or that. That is the heart of the matter.

Senator Losier-Cool: So that is the heart of the matter.

Mr. Hutton: Yes.

Senator Losier-Cool: You cannot impose any conditions.

Mr. Hutton: We cannot impose detailed conditions. The CRTC can establish a regulatory framework to ensure they broadcast Canadian content, or in the case of over-the-air television, provide local programming. But the commission cannot pick and choose the programs that are broadcast. That is what would have to be done in this case.

Senator Tardif: I was reading the correspondence between the consortium and CBC/Radio-Canada. It appears that the consortium has indicated that, and here I quote in English:

[English]

We believe, while we remain sensitive to the issues raised by CRTC Chairman, Konrad von Finckenstein, during the recent minority language proceeding, we believe they are being fully addressed by our current coverage plans.

M. Hutton : Nous avons moins d'avantage à les avoir devant nous. On ne peut pas forcer l'entente commerciale sur ce sujet.

[Traduction]

Il s'agit d'amener les parties à avoir honte pour les convaincre.

[Français]

Le sénateur Champagne : Je reviendrai sur le sujet. Je suis certaine que mes collègues ont d'autres questions à vous poser.

Le sénateur Losier-Cool : Pouvez-vous me donner des explications quant au pouvoir et au pouvoir direct? Je croyais qu'un des pouvoirs du CRTC était le renouvellement des licences.

Si, après les Jeux, ces personnes n'ont pas respecté ce qu'elles devaient faire pour la retransmission des Jeux olympiques de Vancouver, est-ce que vous avez le pouvoir de retirer la licence? Est-ce que c'est un pouvoir direct que le CRTC possède? C'est la question de pouvoir que je ne comprends pas.

M. Hutton : Le CRTC a droit de regard sur la licence et peut la retirer après avoir suivi le cours de la loi naturelle. Mais pour retirer une licence, il faut déjà avoir mis en place une condition de licence, condition que l'entreprise aurait brisée.

Nous, dans notre cas, on ne peut pas mettre une condition de licence sur la programmation comme telle. On ne peut pas, par exemple, mettre une condition de licence et dire : vous devez faire telle ou telle chose... C'est le nerf de la guerre.

Le sénateur Losier-Cool : C'est cela le nerf de la guerre.

M. Hutton : C'est cela.

Le sénateur Losier-Cool : Vous ne pouvez pas mettre de conditions.

M. Hutton : On ne peut pas imposer des conditions qui vont dans le détail. Au CRTC, on peut mettre des conditions plus structurantes comme celle de demander à ce qu'il y ait du contenu canadien, ou si c'est une télévision hertzienne, d'offrir un service de programmation locale. Mais on ne peut pas choisir directement la programmation qui apparaît en ondes. C'est ce qu'il faudrait faire ici.

Le sénateur Tardif : Je lisais la correspondance entre le consortium et CBC/Radio-Canada. Il semblerait que le consortium indiquerait que, et je cite ici en anglais :

[Traduction]

Même si nous demeurons sensibles aux préoccupations que le président du CRTC, M. Konrad von Finckenstein, a soulevées lors de l'instance récente portant sur les services offerts aux communautés linguistiques minoritaires, nous croyons que nos plans de couverture actuels tiennent pleinement compte de ces préoccupations.

[Translation]

I perhaps misunderstand the paragraph, but do they mean to say that the 96 per cent of francophones outside Quebec who could receive the broadcasts is sufficient? And that they do not have to do more?

Mr. Hutton: Up until quite recently, until their appearance or the day prior to their appearance before the House Standing Committee on Official Languages, that was their position. Their position today has now evolved, and they are ready to reach a commercial agreement, but with a list of nine conditions to increase the coverage.

Senator Tardif: Let us take a look at the list of conditions. Some of these conditions state that SRC would have to relinquish its advertising slots and broadcast the consortium's advertising as is.

Mr. Hutton: That is the major sticking point.

Senator Tardif: That is the single most important condition. That SRC should interrupt its coverage for Quebec francophones: What do you think of that?

Mr. Hutton: That is probably something that would have to be negotiated. It is Radio-Canada's policy to offer the same programming — which is national in scope — both in and outside Quebec. The problem we are now discussing is basically the coverage outside Quebec. If Radio-Canada steps in, it will become another sticking point for CTV. CTV's francophone partners are TQS, RDS and RIS. Using Radio-Canada's airwaves will decrease their ad revenues in Quebec, because that is their major market.

As for Radio-Canada, it is looking to increase its revenues somewhat in order to offset the costs of covering the Olympic Games for the language communities outside Quebec. At the same time, CTV is trying to protect the commercial market in Quebec, where most francophones live and where the signals will be distributed by TQS, RDS and RIS.

These are some of the common issues; the two major sticking points. Radio-Canada wants revenue, wants to be able to broadcast its own advertisements, and be able to pay its hosts, cameramen, producers, and so forth. Whereas CTV is saying: no, not at all, and what is more so, if you do so, do not distribute in Quebec because that will have a negative impact on the advertising revenue of the consortium stations.

Senator Tardif: Madam Chair, may I list the other conditions in order to understand the positions? I quote: "SRC shall not receive accreditations for the international broadcast centre or for any Olympic venues. . ."

Mr. Hutton: This places me in a somewhat uncomfortable position, and I would like to point out that those are their conditions. I believe that there is room to negotiate. What they are trying to say is that "You can cover the games, and we will provide you with the international signal, but we do not want to see your trucks, journalists or CBC/Radio-Canada logo near the games."

[Français]

Peut-être que je comprends mal ce paragraphe, mais veulent-ils dire que le 96 p. 100 des francophones à l'extérieur du Québec qui pourrait recevoir les émissions est suffisant? Et qu'on n'a pas besoin d'aller plus loin?

M. Hutton : Jusqu'à tout récemment, jusqu'à leur comparution ou à la veille de leur comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, c'était leur position. Maintenant, leur position a évolué et ils sont prêts à faire une entente commerciale, mais avec une liste de neuf conditions pour justement offrir un service plus grand.

Le sénateur Tardif : Si on revoyait la liste de conditions. Certaines des conditions ici indiquent que la Société Radio-Canada devrait abandonner son espace publicitaire et diffuser les messages publicitaires de consortium tels quels.

M. Hutton : C'est le gros morceau.

Le sénateur Tardif : C'est le gros morceau dans l'ensemble des conditions. Que la SRC devrait cesser sa couverture destinée aux francophones du Québec. Que pensez-vous de cela?

M. Hutton : C'est quelque chose qui probablement aurait lieu de négociation. La politique de Radio-Canada, c'est d'offrir la même programmation — qui est une programmation nationale — tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec. Le problème dont on discute maintenant, c'est principalement l'extérieur du Québec. Si Radio-Canada, c'est un peu l'autre morceau pour CTV. Dans ce cas-ci, les partenaires francophones de CTV sont TQS, RDS et RIS. Utiliser les ondes de Radio-Canada va diminuer la valeur de leurs revenus publicitaires au Québec parce que c'est là le gros morceau pour eux.

Quant à Radio-Canada, il cherche à avoir un peu plus de revenus pour justement couvrir les coûts reliés à une couverture des Jeux olympiques pour les communautés linguistiques à l'extérieur du Québec, tandis que CTV tente de protéger justement le marché commercial qui est le Québec, la majorité francophone et les signaux qui sont distribués par TQS, RDS et RIS.

C'est un peu les côtés communs. Ce sont les deux gros morceaux. Radio-Canada veut du revenu, veut être capable d'avoir ses propres annonces, et être capable de payer ses animateurs, ses caméramans, ses producteurs, et cetera. Alors que CTV dit : non, pas du tout, et, en plus, si vous le faites, ne le distribuez pas au Québec, parce que cela va diminuer les revenus publicitaires des stations qui font parties du consortium.

Le sénateur Tardif : Madame la présidente, me permettez-vous d'énumérer les autres conditions pour connaître les avis? Je cite : « Aucun employé de la SRC ne pourrait accéder aux sites des Jeux. »

M. Hutton : Je suis un peu inconfortable et je tiens à préciser que ce sont des conditions qu'ils émettent. Il y a moyen de négocier, je crois. Ce qu'ils tentent de dire c'est que « vous pouvez faire une couverture, on va vous donner le signal international, mais on ne veut voir ni les camions ni les journalistes ni le logo de CBC/Radio-Canada près des Jeux. »

Senator Tardif: It would therefore be impossible to conduct interviews on site.

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Tardif: They would not have the right to set up facilities elsewhere.

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Tardif: SRC would not be able to produce its own content. It would have to rely on the feed provided by the consortium and others. Is that so?

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Tardif: SRC would have to pay any and all costs associated with the coverage.

Mr. Hutton: That is correct. Radio-Canada would have to pay for all of its broadcasting costs, including the cost of separating the Quebec signal from the signal for the rest of Canada, production costs and the wages of its hosts.

Senator Tardif: I know this places you in an uncomfortable position, but which condition would be the easiest to solve? And which would be the most difficult?

Mr. Hutton: To some extent, all conditions entail some costs. They should settle the revenue issue, and the rest. . .

Senator Tardif: How could they reach an agreement on revenues?

Mr. Hutton: CTV can either compensate Radio-Canada for all its coverage costs or allow it to run advertising. I think that is what Radio-Canada is suggesting in its response to that letter. It says that they are ready to accept the international signal, therefore not having any cameramen on site, but want advertising revenue in return.

Senator Tardif: If you do not have the power to get them to agree, then who does?

Mr. Hutton: Ultimately, it would be the Canadian government. Agencies like ours do not have any direct powers.

Senator Tardif: When you say “the Canadian government,” are you referring to Canadian Heritage?

Mr. Hutton: I am thinking of Canadian Heritage, but I also think that if the various committees and agencies maintain the pressure, they will eventually come to an agreement. As a last resort, a directive could be issued from the Governor-in-Council.

Senator Tardif: I will stop there for now.

The Chair: In the various talks that are currently ongoing, is someone, a group or an organization acting as a mediator, or are they sitting around a table and negotiating?

Mr. Hutton: They are not seated at a table. They are exchanging letters and correspondence prior to all of their appearances before the various committees. I think that is a

Le sénateur Tardif : Il leur serait donc impossible de faire des entrevues sur place.

M. Hutton : C’est exact.

Le sénateur Tardif : Si c’était ailleurs, ils n’auraient pas le droit.

M. Hutton : C’est cela.

Le sénateur Tardif : Que la SRC ne pourrait pas tourner ses propres images. Elle devrait donc se fier aux images du consortium et autres. C’est cela?

M. Hutton : C’est exact.

Le sénateur Tardif : Et que la SRC devrait assumer tous les coûts associés à la couverture.

M. Hutton : C’est cela. Tous les coûts de mise en ondes de Radio-Canada, que ce soit la séparation du signal québécois versus le signal pour le reste du Canada, que ce soit les coûts de production, les animateurs, tous ces volets seraient à leur charge.

Le sénateur Tardif : Je sais que cela vous met mal à l’aise, mais quelle condition serait la plus facile à régler? Et quelle serait la plus difficile?

M. Hutton : Toutes les conditions se traduisent un peu par des sous. Qu’ils règlent la question des revenus et le reste...

Le sénateur Tardif : Comment pourrait-on régler la question des revenus?

M. Hutton : Soit que CTV s’engage à compenser Radio-Canada pour tous les coûts reliés à la couverture ou qu’ils lui donnent le droit de faire de la publicité. C’est un peu, je pense, la réponse de Radio-Canada à cette lettre. Elle indique qu’ils sont prêts à accepter le signal international, donc ne pas avoir leurs caméramans sur le site, mais en retour, ils veulent les revenus publicitaires.

Le sénateur Tardif : Si vous n’avez pas le pouvoir de le faire, alors qui aurait le pouvoir?

M. Hutton : Ce serait le gouvernement canadien, ultimement. Les agences comme nous n’ont pas de pouvoir direct.

Le sénateur Tardif : Quand vous dites « le gouvernement canadien », vous pensez à Patrimoine canadien?

M. Hutton : Je pense à Patrimoine canadien, mais je pense aussi que, collectivement, si les divers comités et agences continuent de faire pression, ils vont finir par s’entendre. Ultimement, une directive du gouverneur en conseil pourrait être émise.

Le sénateur Tardif : Je m’arrête là pour le moment.

La présidente : Présentement, selon les divers pourparlers, y a-t-il une personne, un groupe ou un organisme ayant un rôle de médiateur ou ils sont assis à une table et négocient?

M. Hutton : Ils ne sont pas assis à une table. Ils échangent des lettres et des correspondances à la veille de toutes leurs comparutions devant chaque comité. Je considère cela comme

positive signal, because they have been making progress at each appearance, whether before the CRTC, the Senate or the House. So, let us continue the process, we are not far from an agreement.

The Chair: In the final analysis, if I understand correctly, no group or organization other than the federal government would have the authority to impose a settlement. No one has such powers?

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Champagne: Before concluding, I would like to come back to the issue that I addressed with them the last time, i.e., the broadcasting of the Paralympic Games. I was very concerned about that, and they finally admitted that the Paralympic Games were less well known, therefore less popular, and that it was more difficult for them to find sponsors willing to cover . . . and so forth.

Today — things are already better than they were — some 25 hours of coverage have been allocated to the Paralympic Games. Much progress has been made since the first games. We were told it might be possible to have two sledge hockey games. That was about as much as they would do. Now, I see that we are moving toward an interesting amount of coverage.

The broadcasting of the Paralympic Games is made more difficult because of a lack of money. At the same time, they say that: “SRC shall be responsible to pay any and all costs associated with its productions of games programming on SRC including, without limitation, all costs associated with the delivery of the host feed to SRC master control,” and they have no right to receive advertising revenue. I fail to see how they can come to an agreement not only for the Paralympic Games, but also for the Olympics. They are saying: “You pay for everything. We get organized and prepare everything. We have our cameras and our advertisers in both French and English, and that is all fine and well. Do you wish to broadcast part of our feed? You will pay to deliver the signal, and pay your own announcers, commentators and analysts, but you must carry our advertising messages and will not get a penny for doing so.” Where is the impasse? The impasse is that there are 4 per cent of francophones in Canada who will watch the Olympic and Paralympic Games in English. That is where we are headed whether we like it or not, is that not so?

Mr. Hutton: If we continue to maintain the pressure, I trust that a settlement will be achieved. They are so close; it is a matter of a few dollars. Without the numbers before us, the cost might seem astronomical, but it simply is not that great. Of course, Radio-Canada will probably broadcast a number of very specific events or key moments of the games. Needless to say, the corporation will not broadcast the 655 hours of competition, but rather a handful of events; so we are not talking about tens and tens of millions of dollars.

Both parties can easily reach a commercial agreement in order to compensate one another. CTV can protect its marketing rights and allow Radio-Canada to recover its costs in one way or another, whether through a payment from the consortium or

un signe positif puisqu'ils progressent à chaque comparution, que ce soit une audience du CRTC, du Sénat ou de la Chambre. Alors, continuons, on est à quelques pouces d'y arriver.

La présidente : Et dans l'analyse finale, si je comprends bien, à part le gouvernement fédéral, il n'y a pas un groupe ou un organisme qui détiendrait l'autorité de trancher. Personne n'a cette autorité?

M. Hutton : C'est cela.

Le sénateur Champagne : Avant de terminer, je voudrais revenir sur le sujet que j'ai abordé avec eux la dernière fois, soit la diffusion des Jeux paralympiques. Je m'inquiétais beaucoup à ce sujet et ils ont finalement admis que les Jeux paralympiques étant moins connus, donc moins populaires, qu'il y avait une certaine difficulté à trouver des commanditaires qui étaient prêts à assumer... ainsi de suite.

En ce moment — c'est déjà mieux que c'était —, il y a quelque chose comme 25 heures accordées aux Jeux paralympiques. C'est un gros progrès sur les premières fois. On nous parlait de la possibilité de deux parties de hockey sur luge. C'était à peu près le maximum. Là, je vois qu'on progresse quand même vers des proportions intéressantes.

On a du mal à s'assurer de la diffusion des Jeux paralympiques parce qu'on n'a pas assez d'argent, puis, de l'autre côté, on dit : La Société a la responsabilité de payer tous les coûts associés à la production de sa programmation des Jeux, y compris les coûts associés à l'acheminement des signaux hôtes du diffuseur à la régie centrale de Radio-Canada et ils n'ont pas le droit de recevoir l'argent de la publicité. Je ne vois pas où on peut en arriver à une entente. Non seulement pour les Jeux paralympiques, mais pour les olympiques. Ils disent : « Vous payez tout. Nous, on s'organise, on prépare tout, on a nos caméras, nos annonceurs que ce soit en français ou en anglais, c'est très bien. Vous voulez en prendre un bout? Vous payez pour le prendre là et l'emmener chez vous, vous payez vos propres annonceurs, les commentateurs, les analystes, mais vous êtes forcé de prendre les messages publicitaires qu'il y a chez nous et vous n'aurez pas une cenne percée pour cela ». L'impasse est où? L'impasse est qu'il y a quatre p. 100 des francophones quelque part au pays qui regardera les Jeux olympiques et paralympiques en anglais. On s'en va là qu'on le veuille ou non, n'est-ce pas?

M. Hutton : Si nous continuons tous à faire pression, j'ai confiance que le dossier se règlera. Ils sont tout près. Il s'agit de sous. Cela peut sembler énorme quand nous n'avons pas les chiffres devant les yeux, mais ce n'est pas si terrible comme coût. Naturellement, Radio-Canada va probablement mettre en ondes un certain nombre d'événements très particuliers ou événements marquants des Jeux. Il ne s'agira pas des 655 heures de compétition, bien entendu, mais d'une poignée d'événements qui vont être mis en ondes, donc cela n'implique pas des dizaines et des dizaines de millions de dollars.

Les deux parties peuvent facilement s'entendre, faire une entente commerciale pour justement se compenser l'un l'autre. CTV peut protéger ses droits de marketing et permettre à Radio-Canada de recouvrer ses coûts d'une façon ou d'une

advertising. They are within sight of the goal. I would not become discouraged; I would continue to keep up the pressure. That is what we are doing.

Senator Champagne: Do you think that the IOC is aware of what is now going on, of all the problems we are having? French and English are the two official languages of the Olympic Games; it so happens that they are the two official languages of our country; is the IOC aware of the problems caused by their decision or could they not care less about what is going on?

Mr. Hutton: I cannot answer that question. We have no contact with them.

Senator Champagne: Educated guess.

Mr. Hutton: Educated guess. They might be aware, but they have many other challenges besides these small details to deal with now in order to organize games that will be seen across the globe.

Senator Champagne: Than our little internal problems.

Mr. Hutton: That is correct. As for me, I think this should serve us a lesson for the next time.

Senator Champagne: That should be included in our report. Madam Chair, I find that to be an excellent suggestion: "For us, for the next time."

Senator Tardif: I have an observation to make following Senator Champagne's comments regarding the lesson learned for the next time. When the committee undertook its study on the use of French at the Olympic Games, it had already identified a number of key elements, including the broadcasting in both official languages, and warning VANOC and others to take action from the outset of the process. I remember having said how difficult it is to correct mistakes once the process is underway.

I am still concerned that it is the International Olympic Committee that decides on the broadcasting of the games and not the host country.

Senator Champagne: We are talking about big money, senator.

Senator Tardif: I know. Nevertheless, the Canadian government and Canadian public are supporting the games through their taxes, through their contribution. We should be able to say where the money goes and under what conditions.

Mr. Hutton: Various solutions will probably be implemented for the next Olympic Games. Today, the easiest solution would be to call on Radio-Canada. However, in our report on official languages, we indicated the new media represent a key medium whose potential to reach minority communities is not properly tapped. The new media need to be developed and given priority. If all Canadians had broadband access, they would only have to open their computers and instantly gain access to programming at all hours of the day, but we have not come to that yet. The

autre, que ce soit par un paiement du consortium ou par la langue de la publicité. On est pas loin du but. Je ne me découragerais pas, je continuerais à pousser. Nous, on continue à pousser.

Le sénateur Champagne : Pensez-vous que le CIO est au courant de tout ce qui se passe en ce moment, de toutes les difficultés qu'on peut avoir? Les Jeux olympiques ont deux langues officielles, le français et l'anglais; par hasard, ce sont les deux langues officielles de notre pays; y a-t-il des gens qui sont au courant des difficultés que leur décision a engendrées ou s'ils s'en foutent éperdument?

M. Hutton : Je ne peux pas répondre à cette question. Nous n'avons pas de contacts.

Le sénateur Champagne : Educated guess.

M. Hutton : Educated guess. Ils sont peut-être au courant, mais ils ont beaucoup d'autres défis que ces petits détails en ce moment à mettre des Jeux sur pied pour couvrir la planète.

Le sénateur Champagne : Que nos petits problèmes de cuisine chez nous.

M. Hutton : C'est cela. Quant à moi, je considère cela comme une leçon pour nous, pour la prochaine fois.

Le sénateur Champagne : Il faudrait mettre cela dans notre rapport, je trouve que c'est une excellente suggestion, Madame la présidente : « Pour nous, pour la prochaine fois. »

Le sénateur Tardif : J'ai une réflexion suite aux propos du sénateur Champagne quant à une leçon apprise pour la prochaine fois. Lorsque le comité a amorcé l'étude de la place du français aux Jeux olympiques, il avait déjà commencé à identifier plusieurs éléments importants, dont la diffusion dans les deux langues officielles, et avertir les gens de COVAN et les autres d'agir dès le début du processus. Je me souviens que nous avons mentionné combien il est difficile de remédier aux erreurs une fois le processus enclenché.

Je trouve encore inquiétant que ce soit le Comité international des olympiques qui décide de la diffusion des Jeux et non pas le pays hôte.

Le sénateur Champagne : C'est une question de gros sous, madame le sénateur.

Le sénateur Tardif : Je le sais, mais c'est quand même le gouvernement canadien et le public canadien qui appuient ces Jeux par ses taxes, par l'argent donné. On devrait être en mesure de dicter où va l'argent et sous quelles conditions.

M. Hutton : Il est probable qu'aux prochains Jeux olympiques, diverses solutions pourront être mises sur pied. Présentement, la solution la plus simple pour nous se nomme Radio-Canada. Toutefois, nous avons mentionné dans notre rapport sur les langues officielles que les nouveaux médias représentent un atout particulier qui n'est pas bien utilisé par le pays pour rejoindre nos communautés minoritaires. C'est à développer et à mettre en priorité. Si tous ces gens avaient accès à la large bande, ils n'auraient qu'à ouvrir leur ordinateur et auraient toutes les heures

solution can be addressed with International Olympic Committee representatives, but there are other ways to promote service availability.

Senator Losier-Cool: I would like to clarify the role of the CRTC concerning the games. It is all very well to say that Radio-Canada does not respect this and that CTV does not do that, and so forth. However, the CRTC is one of the organizations that must meet the requirements of part VII of the Official Languages Act. I believe that you agree with the principle of equitable access and equal quality for both of Canada's official language groups. Would you be able to tell us whether this situation is equitable? Are you satisfied?

Mr. Hutton: As I indicated, there is a shortcoming. It is foreseeable that some francophones outside Quebec will not be able to watch the games in their mother tongue. That is the current shortcoming.

Senator Losier-Cool: The Commissioner of Official Languages submitted his report on the CRTC in January 2009. Recommendation 4 of the report proposed that rigorous follow-up be done at the time of licence renewal. Are you satisfied with the steps taken following that recommendation?

Mr. Hutton: At one of the hearings where we brought together all the stakeholders, we worked on the short-term renewal of CTV's licence.

Radio-Canada appeared at that hearing because it had to answer certain policy questions. That was one time when we succeeded in pushing things forward. In our view, progress was made. Both sides closed the gap and initiated dialogue. This was done through correspondence and not through an in-person meeting, but we succeeded in bringing them closer together. We tried again at the following hearing.

I think that the recommendation was broader, more relevant, encompassing all of our broadcasters. It recommended more stringent follow-up be done during licence-renewal hearings, whether for TVA, RDI, SRC, and so forth; to put pressure on all stakeholders. This is something we noted in our report and which we will raise during renewal hearings.

Senator Comeau: In a letter dated May 4, in response to a letter dated April 17 and addressed to the commission, CBC/Radio-Canada indicated that it would broadcast the generic international signal. Could you explain to us what a generic international signal is?

Mr. Hutton: Basically, that is the signal available to all international broadcasters. CTVglobemedia and the consortium are on site and can customize their signal. Because they are on site, they can conduct exclusive interviews with Canadian athletes, but the international signal of the games is the one that is distributed to all other broadcasters.

Senator Comeau: That means that a Canadian without broadcast access would see interviews with people from countries other than Canada?

disponibles instantanément, mais nous n'en sommes pas là. La solution peut être traitée avec les gens du Comité olympique international, mais il y a d'autres moyens pour mousser la disponibilité de service.

Le sénateur Losier-Cool : J'aimerais préciser le rôle du CRTC en ce qui concerne les Jeux. C'est bien de dire que Radio-Canada ne respecte pas telle chose et que CTV ne fera pas cela, et cetera. Toutefois, le CRTC est un des organismes qui doit répondre à la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Je crois que vous êtes d'accord avec le principe de la notion d'accès équitable et de qualité égale pour les deux groupes de langue officielle au Canada. Seriez-vous en mesure de nous dire que c'est équitable? Êtes-vous satisfait?

M. Hutton : Comme on l'a indiqué, il y a un manquement. Il est prévisible qu'une portion des francophones hors Québec ne pourra pas voir les Jeux dans sa langue maternelle. C'est ce qui manque en ce moment.

Le sénateur Losier-Cool : Le commissaire aux langues officielles a soumis son rapport sur le CRTC en janvier 2009. La recommandation 4 de ce rapport proposait qu'il y ait un suivi rigoureux au moment du renouvellement de la licence. Êtes-vous satisfait des démarches entreprises suite à cette recommandation?

M. Hutton : Lors d'une des audiences où l'on a réussi à ramener tout le monde, nous avons fait l'exercice du renouvellement à court terme de CTV.

Radio-Canada a comparu à cette même audience pour des questions d'ordre politique auxquelles elle devait répondre. Cela a été une des occasions où l'on a réussi à pousser. D'après nous, il y a eu du progrès. Ils se sont rapprochés et ont tenté de se parler. Cela a été par lettre et non par discussion de vive voix, mais on a réussi à les rapprocher. On a renchéri à l'audience qui a suivi.

Je pense que la recommandation était plus générale, plus pertinente, englobant tous nos radiodiffuseurs. Elle recommande de faire un suivi plus pointu lors des renouvellements de licence qu'il s'agisse de TVA, de RDI, de la SRC, et cetera; de pousser tout le monde. Nous l'avons noté dans notre rapport et nous allons le soulever lors des audiences de renouvellement.

Le sénateur Comeau : Dans une lettre datée du 4 mai, en réponse à une lettre datée du 17 avril à votre conseil, CBC/Radio-Canada indique qu'elle diffuserait le signal international générique. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un signal international générique?

M. Hutton : C'est essentiellement le signal disponible à tous les radiodiffuseurs internationaux. CTVglobemedia et le consortium sont sur les lieux et peuvent avoir un signal qui va au-delà. Parce qu'ils sont sur le site, ils peuvent faire des entrevues particulières avec des athlètes canadiens, mais le signal international est le signal des Jeux distribués à tous les autres diffuseurs.

Le sénateur Comeau : Ce qui veut dire qu'un Canadien qui n'aurait pas accès à la diffusion verrait des entrevues de gens d'autres pays que le Canada?

Mr. Hutton: No, the signal is from the athletic activities.

Senator Comeau: I do not follow you. If we are talking about a generic international signal, is it not international rather than Canadian?

Mr. Hutton: Every country will have a national broadcaster present at the games. CTVglobemedia, the consortium, will be filming the actual events. In the case of a hockey game, for example, CTVglobemedia will provide the international signal without the hockey commentary. That is what is meant by the international signal.

The broadcaster from a given country, such as Belgium, will take that signal and add its own commentary and interviews.

Senator Comeau: The broadcast quality is very good.

Mr. Hutton: Yes.

Senator Comeau: There is nothing tricky in that sentence.

Mr. Hutton: No.

Senator Comeau: Perhaps the next sentence that says that for certain key events [. . .]. It is up to the CBC to determine what is key and what is not. Is that a potential difficulty for CTV?

Mr. Hutton: I think that they will have to agree on what is key and what is not key.

Senator Comeau: Does the idea that Radio-Canada would provide its own commentary pose a problem for CTV?

Mr. Hutton: No, that is not what is posing a problem for CTV.

Senator Comeau: Up to that point, what it says in the letter does not get to the heart of the problem. The parties are not discussing the financial side.

Mr. Hutton: That is correct. The financial aspect is what is missing.

Senator Comeau: That may be due to the fact that, in reality, CBC and CTV do not want to discuss these issues and come to an agreement.

Mr. Hutton: I would not want to accuse one side or the other.

Senator Comeau: Nor would I.

Mr. Hutton: I believe that there was a time that neither side wanted to speak to the other and reach an agreement, but I think that they are much closer to an agreement now.

Senator Comeau: The two sides are looking to the future.

Mr. Hutton: They are prepared to come to an agreement, but we do not know what the terms and conditions would be.

Senator Comeau: Given that the end of June is around the corner, perhaps we could invite them to appear before the committee. We could discuss these issues together in the same room.

Senator Tardif: There can be discussion and an exchange of views.

M. Hutton : Non, le signal fourni est celui des activités sportives.

Le sénateur Comeau : Je ne vous suis pas. Si c'est un signal international générique, il est axé sur l'international et non pas sur le Canada?

M. Hutton : Chaque pays aura un diffuseur national qui sera présent aux Jeux. CTVglobemedia, le consortium, va filmer les compétitions elle-même. Prenons l'exemple d'une partie de hockey. Elle va donner le signal international sans les commentaires de la partie de hockey. C'est cela le signal international.

Le diffuseur, disons de la Belgique, va prendre ce signal et va ajouter son commentaire et ses entrevues.

Le sénateur Comeau : La qualité de la diffusion est très bonne.

M. Hutton : C'est cela.

Le sénateur Comeau : Il n'y rien de difficile avec cette phrase.

M. Hutton : Non.

Le sénateur Comeau : Peut-être la phrase suivante qui dit que pour certains événements clés [...]. C'est à Radio-Canada de déterminer ce qui est « clé » et ce qui ne l'est pas. Est-ce que cela peut causer des difficultés à CTV?

M. Hutton : Je pense qu'ils devront s'entendre sur ce qui est « clé » et ce qui ne l'est pas.

Le sénateur Comeau : En fournissant ses propres commentaires, Radio-Canada cause-t-elle des ennuis à CTV?

M. Hutton : Non, ce n'est pas cela qui cause des ennuis à CTV.

Le sénateur Comeau : Jusque là, la phrase qu'on lit dans la lettre ne va pas au fond du problème. Les parties ne discutent pas du financement.

M. Hutton : C'est exact. C'est le financement qui manque.

Le sénateur Comeau : C'est peut-être dû au fait qu'en réalité, Radio-Canada et CTV ne veulent pas discuter et en arriver à une entente.

M. Hutton : Je ne voudrais pas accuser une partie ou l'autre.

Le sénateur Comeau : Non, moi non plus.

M. Hutton : Je pense qu'à une certaine époque, ni une ni l'autre ne voulait se parler ou en arriver à une conclusion, mais je pense que présentement elles sont beaucoup plus près d'une entente.

Le sénateur Comeau : Les deux parties regardent vers le futur.

M. Hutton : Elles sont prêtes à s'entendre, mais on ne sait pas à quels termes et à quelles conditions.

Le sénateur Comeau : Étant donné que la fin juin approche, on pourrait peut-être les inviter à témoigner. On pourrait discuter de cela ensemble, dans la même salle.

Le sénateur Tardif : On peut en discuter ensemble, on peut se parler.

Senator Mockler: Mr. Hutton, I am somewhat baffled when you say that they have not come together and that they should sit down together to discuss this. It is not a very solid marriage if they cannot sit and have a discussion. Given your responsibilities and the official languages aspect, are you satisfied with what is happening right now?

Mr. Hutton: No. We have indicated quite clearly that we are not satisfied with the fact that some 12,000 francophones will not be able to receive the signal from the Olympic Games in French. We are using all means at our disposal to ask everyone to put pressure on the parties to resolve the problem.

Relations between the CBC and CTV are strained on a number of fronts, not only this one, but there is certainly tension around the efforts to come to a commercial agreement. They share services, towers and all sorts of things across the country, but this requires real negotiation. There are signs and little movements on both sides that indicate that we may see an agreement.

Senator Mockler: When I look at the correspondence from the chairman of the CRTC, I fail to understand what you mean when you say that you do not have the power to ask these people to meet.

You do have that power. I had some experience with the CRTC in the context of some other responsibilities I had, and I think you do have the power to say that in this case, what is being jeopardized is the image of Canada.

Today I am being told that someone or other must be asked to step in, but in my opinion, you have a role to play. Your Canada-wide role is to require these people to meet. We have to tell them that we are concerned because there will be no broadcasting outside Quebec.

Mr. Hutton: I think the CRTC is concerned and is taking this problem seriously. It is true that we have the authority to ask the parties to meet under certain conditions. There must be a part of the act which provides that the parties must agree. For example, in the case of distribution by RDI, which is a Radio-Canada specialty service, we can request this, because there are regulations on distribution by RDI. We have the clear authority to require that the parties get together in a room and negotiate their fee for the distribution of RDI. And this is not the case at RDI, because the CRTC forces distribution outside Quebec. And within Quebec, the fee exists.

What we need is not just leverage, it must be attached to a particular authority or regulation. In this particular case, our leverage is not attached to a particular authority or regulation. That is the problem.

Senator Champagne: They tell us that they have entered into agreements with quite a few cable companies whereby these individuals agreed, without average people having to contribute, to unscramble the RDS or RIS signal in all parts of the country.

Le sénateur Mockler : Monsieur Hutton, j'ai de la difficulté à comprendre lorsque vous dites qu'il y a un manque de rapprochement, qu'ils devraient se rencontrer au même endroit pour discuter. Cela ne fait pas un mariage solide s'ils ne peuvent pas se rencontrer. Dans la ligne d'action du pouvoir que vous détenez puis en tenant compte des langues officielles, est-ce que vous êtes satisfait de ce qui se passe présentement?

M. Hutton : Non, nous avons été assez clairs à l'effet que nous ne sommes pas satisfaits du fait qu'environ 12 000 francophones ne recevront pas le signal des Jeux olympiques en français. Par tous les moyens, on demande à tout le monde d'exercer de la pression pour régler le problème.

Les relations entre CBC et CTV sont tendues sur plusieurs fronts, non seulement celui-ci, mais lorsque vient le temps d'en arriver à une entente commerciale, ils le sont. Ils se partagent des services, des tours, toutes sortes de choses partout au pays, mais il s'agit seulement de vraiment négocier et puis on a un signe, une petite poussée de part et d'autre, et puis on risque de voir une entente.

Le sénateur Mockler : Lorsque j'examine la correspondance du président du CRTC, je comprends mal lorsque vous dites que vous n'avez pas le pouvoir de demander à ces gens de se rencontrer.

Vous avez le pouvoir. Ayant déjà vécu une petite expérience avec le CRTC dans le cadre d'autres responsabilités, je crois que vous avez le pouvoir de dire qu'ici ce qu'on met en danger, c'est l'image du Canada.

Aujourd'hui, je me fais dire qu'il faudrait demander à telle personne ou à telle autre personne d'intervenir, mais je crois que vous avez un rôle à jouer. Votre rôle pancanadien, c'est d'exiger que ces gens se rencontrent. Il faut leur dire que nous sommes inquiets parce qu'on n'aura pas de diffusion à l'extérieur du Québec.

M. Hutton : Je pense que le CRTC est concerné et prend le problème à cœur. Oui, nous avons le pouvoir de demander aux parties de se rencontrer à certaines conditions. Il faut qu'une partie de la loi stipule que les parties doivent s'entendre. Par exemple, s'il s'agit de la distribution de RDI, qui est un service spécialisé de Radio-Canada, on peut le demander parce qu'il existe un règlement concernant la distribution de RDI. Nous avons un pouvoir clair d'exiger que les parties s'installent dans une salle et négocient leur tarif pour la distribution de RDI. Et ce n'est pas le cas à RDI parce que le CRTC force la distribution à l'extérieur du Québec. Et au Québec par exemple, le tarif est là.

Il ne faut pas seulement avoir le levier, il faut que le levier soit branché à un pouvoir ou un règlement. Dans ce cas-ci, notre levier n'est pas branché à un pouvoir ou un règlement. C'est de là notre difficulté.

Le sénateur Champagne : Ils nous ont dit qu'ils ont fait des ententes avec un nombre assez important de câblodiffuseurs, où ces gens ont accepté, sans qu'on demande une contribution à monsieur et madame Tout-le-monde, de débrouiller le signal de RDS ou de RIS dans tous les coins du pays.

They made an attempt to get an agreement from Rogers and the other companies. These are the regions where over-the-air service is the only option, where digital is not available either through cable or satellite services. Am I mistaken about that?

Ms. Laflamme: One point should be clarified. Satellite service is available throughout Canada. The problem affects rather the people who have opted not to subscribe to cable or to satellite service — who have chosen over-the-air television service and are deprived of the signal because only Radio-Canada operates over-the-air outside Quebec.

Senator Champagne: But a number of people who pay for satellite service, but who do not pay for RDS, will have it free of charge during the Olympic Games. Some very major efforts have been made to ensure that the games are available in French for everyone. We are asking Radio-Canada to say: “If you pay, we will send our feed to your head office, but you are not going to be sending a feed to Quebec via Radio-Canada, because we already have broadcasters such as RDS and RIS who are doing that”.

We are talking about a little thing that is nevertheless very important. I am not saying that the 12,000 French-speaking Canadians who will not have access to the games in French are not important. They remain important. It is probably the fact that I tend to see the glass as being half full that leads me to say that efforts have been made, and we have managed to get all kinds of things from the cable companies.

We have been told that there were still two hotels in Vancouver that still had no French feed. If Radio-Canada agrees to do this, it must not lose a fortune as well, because it cannot broadcast its own advertising and recover some of the money it will have to spend. To whom are we going to say: “Come on, be nice, contribute a little money”?

Mr. Hutton: In this case, the glass is much more than half full. I think we have a high number of hours of broadcasting in English and in French. I think efforts have been made to make services available to cable and satellite subscribers. A great deal of work has been done to date, and people should be proud of this.

I am going to stick to the message I have been stating from the beginning: both sides have to put a little water in their wine. I think both sides can bridge the gap between them and reach an agreement.

Senator Champagne: With respect to these 12,000 or 13,000 Canadians, is the problem that they do not want to subscribe to cable or satellite service, or is it because the service is not available where they live? That is a very significant difference.

Mr. Hutton: As Ms. Laflamme said, the service is available everywhere. So it is a question of subscribing to the service. At first glance, if someone really wants to see the Olympic Games in French, they will have to subscribe to one service or the other. If we do not find a solution, the person will have to subscribe to cable or satellite service, and pay the cost involved.

Ils ont fait des efforts pour obtenir une entente de Rogers et des différentes compagnies. Ce sont les quelques coins où les ondes hertziennes sont la seule alternative, où le digital ne peut pas se rendre par câblodistribution ou par le biais des services satellitaires. Est-ce que j'ai tort en disant cela?

Mme Laflamme : Il faut préciser une chose. Les services satellitaires sont disponibles partout au Canada. Le problème touche plutôt les gens qui ont choisi de ne pas s'abonner à un câblodistributeur ou à une entreprise satellitaire, qui ont choisi la télévision hertzienne et qui sont privés du signal parce que seule Radio-Canada opère en mode hertzien à l'extérieur du Québec.

Le sénateur Champagne : Mais plusieurs personnes qui payent les services satellitaires, mais qui ne payent pas pour RDS vont l'avoir gratuitement pour la période des Jeux. Il y a quand même de gros efforts qui ont été faits pour que les Jeux soient disponibles en français pour tout le monde. On demande à Radio-Canada de dire : « Si tu payes, on va acheminer nos images jusqu'à ta centrale, mais tu ne vas pas envoyer une image au Québec via Radio-Canada parce que nous avons déjà des diffuseurs comme RDS et RIS qui le font. »

On parle d'une petite chose très importante. Je ne dis pas que les 12 000 Canadiens francophones qui n'auront pas accès aux Jeux en français ne sont pas importants. Ils demeurent importants. C'est sans doute ma philosophie du verre à moitié plein qui me fait dire qu'on a fait des efforts et qu'on a réussi à obtenir des tas de choses de la part des câblodistributeurs.

On nous a dit qu'il restait deux hôtels dans Vancouver qui n'avaient pas encore de signal francophone. Pour que Radio-Canada accepte de le faire, il ne faut pas en plus qu'elle perde une fortune parce qu'elle ne peut pas diffuser ses propres messages publicitaires et récupérer de l'argent pour compenser pour les frais encourus. À qui va-t-on dire : «Minou-minou, soit gentil, donne un peu »?

M. Hutton : Dans ce cas, le verre est beaucoup plus plein que la moitié. Je pense qu'on a un nombre élevé d'heures de diffusion en anglais et en français. Je pense que des efforts ont été faits pour rendre les services disponibles aux abonnés du câble et du satellite. Ils ont accompli beaucoup de travail jusqu'à présent et ils doivent s'en féliciter.

Je vais maintenir le message que j'ai transmis au début : il faut que les deux parties mettent un peu d'eau dans leur vin. Je pense que de part et d'autre, elles peuvent se rapprocher et en arriver à une entente.

Le sénateur Champagne : Concernant ces 12 000 ou 13 000 Canadiens, est-ce que c'est parce qu'ils ne veulent pas s'abonner au câble ou au satellite ou est-ce parce que le service n'est pas disponible où ils habitent? Il y a une grosse différence.

M. Hutton : Comme Mme Laflamme l'a indiqué, les services sont disponibles partout. C'est donc une question d'abonnement. De prime abord, si quelqu'un veut réellement voir les Jeux olympiques en français, il va falloir qu'il s'abonne. Si on ne trouve pas une solution, il devra s'abonner à un service satellitaire ou à un service de câble, avec les frais que cela engendre.

Senator Champagne: Perhaps you and I would be good salespeople!

Senator Losier-Cool: If you are a good salesperson, can you tell us what our committee should recommend regarding the Olympic Games?

Mr. Hutton: If we are talking about structures, we should ensure that for the future, the government authorities that negotiate international agreements take this issue into account. The agreements were entered into a few years ago and the problem cropped up after that. We should learn from this. If we promote broadband coverage for our official language minority communities, that would provide another source for the signal. Money is involved, but a structure of this type would be useful for distributing national or cultural events. It makes sense that people living in minority communities be able to develop culturally and to do business on the Internet, just as all other Canadians do.

We are also working to establish new distribution systems for the future. One of the major problems we have in this country at the moment is digital conversion and HD. This is very difficult, particularly in the case of digital service, in more rural regions. We are therefore trying to find a solution to the problem. Perhaps satellites could be the answer, and if some of the service is free, we might be able to avoid the problem in the future.

The Chair: We have spoken to people who will not be able to get the broadcasts because they are not subscribers. Is that because they choose not to subscribe? The service is available everywhere, so subscribing or not is a personal choice.

Mr. Hutton: That is correct. There may be some people who cannot afford to subscribe, so in that case it would be more than a question of choice.

The Chair: Does this mean that this situation also applies to English-speaking Canadians, or does it just affect French-speakers?

Mr. Hutton: The problem is the same for everyone.

Senator Tardif: Since you are here, I would like to talk to you about Part VII of the Official Languages Act. You are one of the institutions that come under Part VII of the act, and you are supposed to submit an annual report. In your 2008-2011 Action Plan, you talked about the implementation of Part VII, and you said you wanted to have some training provided to the senior management of the CRTC. What progress have you made in implementing your action plan?

Annie Laflamme, (Director, French-Language Television Policy and Applications, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission): First of all, there have been a number of new commissioners recently. Systematically, when a new commissioner arrives, he or she is informed about a range of issues, including official languages. They are told about the responsibilities of the commission in the area of official languages. The fact that we are a designated organization means that we must take into account the realities and needs of the communities in our decision-making. All the executive directors and the secretary general are aware of the commission's responsibilities. The issue of official languages was

Le sénateur Champagne : Vous et moi, on ferait peut-être de bons vendeurs!

Le sénateur Losier-Cool : Si vous êtes un bon vendeur, pouvez-vous nous dire ce que devrait recommander notre comité à propos des Jeux olympiques?

M. Hutton : Si on parle de structure, il faudrait s'assurer que, pour le futur, les instances gouvernementales qui négocient des ententes sur le plan international considèrent cette difficulté. Les ententes ont été conclues il y a plusieurs années et le problème est apparu par la suite. C'est une leçon à apprendre. Mousse le service de large bande pour nos communautés de langue minoritaire amènerait une autre source de signal. Cela représente des sous, mais cela avantagerait la distribution d'événements nationaux ou culturels. Il est sensé que les gens en situation minoritaire puissent s'épanouir culturellement et mener des affaires sur Internet comme tous les autres Canadiens.

Nous travaillons aussi à mettre sur pied de nouveaux systèmes de distribution pour le futur. L'une des grandes difficultés que nous avons au pays, en ce moment, c'est la conversion au numérique et le service HD. Particulièrement pour le numérique, c'est très difficile dans les zones plus rurales. On tente donc de trouver une solution. Peut-être que le satellite pourra régler le problème et avec un certain élément de gratuité, on éviterait possiblement ce problème dans le futur.

La présidente : On a parlé des gens qui ne pourront pas recevoir la diffusion parce qu'ils ne sont pas abonnés. Est-ce que c'est parce qu'ils ne veulent pas s'abonner? L'accès est partout, donc l'abonnement est un choix personnel.

M. Hutton : Effectivement. Il y a peut-être des gens qui n'ont pas les moyens de s'abonner, alors ce serait plus qu'une question de choix.

La présidente : À ce moment-là, est-ce que cela s'applique aussi aux Canadiens de langue anglaise ou cela touche uniquement les francophones?

M. Hutton : Le même problème se pose pour tout le monde.

Le sénateur Tardif : J'aimerais profiter de votre présence pour vous parler de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Vous êtes l'une des institutions assujetties à la partie VII de la loi et, justement, vous devez présenter un rapport annuel. Dans votre Plan d'action 2008-2011, vous avez parlé de la mise en œuvre de la partie VII et vous avez indiqué que vous vouliez faire des séances de formation de la haute direction du CRTC. Où en êtes-vous dans la mise en œuvre de votre Plan d'action?

Annie Laflamme, directrice, Politiques et demandes relatives à la télévision de langue française, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Tout d'abord, récemment, il y a eu plusieurs changements de conseillers. Systématiquement, lorsqu'un nouveau conseiller arrive, il est informé sur une série de dossiers, incluant celui sur les langues officielles. On lui explique quelles sont les responsabilités du conseil en matière de langues officielles. Le fait qu'on soit un organisme désigné fait en sorte qu'on doit tenir compte des réalités et des besoins des communautés lorsqu'on prend des décisions. Tous les directeurs exécutifs et le secrétaire général sont au courant des responsabilités du conseil. Dans plusieurs

taken into account in a number of the matters we have been involved in. That is the approach we used to make senior management aware of our responsibilities.

Senator Tardif: How do you define the term “positive measures”?

Ms. Laflamme: We have discussed this with the Commissioner of Official Languages when he appeared at the hearing on service to the communities. In the context of a public process, a positive measure is to determine whether there are any official language issues, and whether the market can deal with them. The CRTC regulates when the market cannot deal with a particular situation. When we take a “positive measure” we have to ask ourselves whether the measure is necessary in the light of the other objectives of the Broadcasting Act that the commission must take into account in making its decisions.

We also established a discussion group. That was one of the recommendations in the Commissioner of Official Languages’ audit report. We invited a number of representatives of both the francophone and anglophone communities to state their views. So far, we have had three meetings. We made them aware of the need to take part in our proceedings. Since that time, we have noticed that they are much more involved in what we do, and this has had a significant effect, because the issue is put on the table. The communities express their views and inform all CRTC staff of the problems they are encountering. This has been the most helpful thing we have done to fulfil our responsibilities.

Senator Tardif: You have had three meetings in one year?

Ms. Laflamme: Yes.

Senator Tardif: In various parts of the country?

Ms. Laflamme: The first meeting was held in Ottawa in September 2007, the next in Halifax in March 2008, and the other one was last fall in Quebec City.

Senator Tardif: Is there an action plan that covers continued meetings of this type? What are the plans for next year, for example?

Ms. Laflamme: We hope to continue holding this type of meeting. Depending on our budget, we would like to go out west, since we have already held meetings in Ottawa and in the east. That is our plan.

Senator Tardif: Do you see “positive measures” as mainly consultation and discussion with the communities?

Ms. Laflamme: Actually, the positive measures refer more to the steps taken by the commission as an organization to promote the country’s linguistic duality. However, we are a quasi-judicial tribunal. Contrary to a department, which could, for example, develop specific programs to support the communities, we are an organization that develops policy and grants and renews licences. So we must behave with circumspection. The commission must

processus que l’on a menés, on a étudié la question des langues officielles. C’est plus ou moins l’approche qu’on a eue pour sensibiliser la haute gestion à nos responsabilités.

Le sénateur Tardif : Quelle définition donnez-vous au terme « mesures positives »?

Mme Laflamme : On en a discuté avec le commissaire aux langues officielles lorsqu’il a comparu au moment de l’audience sur les services aux communautés. Une mesure positive est, dans le cadre d’un processus public, de voir s’il y a des enjeux par rapport aux langues officielles et de voir si le marché ne peut pas, dans le fond, traiter de ces enjeux-là. Le CRTC règlemente lorsque le marché ne peut traiter une situation particulière. Prendre une « mesure positive » est se poser la question à savoir si une mesure est nécessaire en considérant les autres objectifs de la Loi sur la radiodiffusion dont le conseil doit tenir compte lorsqu’il rend ses décisions.

On a aussi créé un groupe de discussion. C’était l’une des recommandations du rapport de vérification du commissaire aux langues officielles. On a invité plusieurs représentants des communautés, qu’elles soient francophones ou anglophones. Jusqu’à maintenant, on a eu trois rencontres. On les a sensibilisés à la nécessité de participer à nos processus. Depuis ce temps, on a remarqué qu’ils sont beaucoup plus présents dans nos démarches et cela a un effet important parce que la question est mise sur la table. Les communautés donnent leur point de vue et informent tout le personnel du CRTC des problèmes qu’elles rencontrent. Il s’agit de l’élément le plus structurant dans les mesures prises pour nous acquitter de nos responsabilités.

Le sénateur Tardif : Vous avez eu trois rencontres pendant un an?

Mme Laflamme : Oui.

Le sénateur Tardif : Dans différentes régions du pays?

Mme Laflamme : La première rencontre a eu lieu à Ottawa en septembre 2007, ensuite on en a eu une à Halifax en mars 2008, et une autre l’automne dernier, à Québec.

Le sénateur Tardif : Est-ce qu’il y a un Plan d’action afin de poursuivre ce type de rencontre? Qu’est-ce qui est prévu pour cette année par exemple?

Mme Laflamme : On souhaite poursuivre ce type de rencontre. Selon les budgets qu’on aura à notre disposition, on aimerait aller dans l’Ouest canadien, étant donné qu’on a déjà tenu des rencontres à Ottawa et dans l’Est du pays. Ce sont nos plans.

Le sénateur Tardif : Pour vous, une définition de « mesures positives », c’est surtout une consultation et des discussions avec les communautés?

Mme Laflamme : En fait, les mesures positives réfèrent davantage à des mesures que le conseil prend comme organisme pour promouvoir la dualité linguistique. Cependant, on est un tribunal quasi judiciaire. Contrairement à un ministère qui pourrait, par exemple, développer des programmes spécifiques pour appuyer les communautés, on est un organisme qui élabore des politiques, qui octroie et renouvelle des licences. On a donc un

make decisions on the public issue before it. The key component is really the participation of the communities, so that we have a good understanding of their concerns and their situation.

This is the easiest way to take them into account. In other words, within the confines of our mandate, and bearing in mind various objectives of the act, we can determine whether we can adopt a more proactive approach in promoting community development.

Mr. Hutton: We should not underestimate the impact of having these people before us. If they are not before us, we cannot introduce measures that might be seen as positive, concrete measures. When they come before us and describe their needs and even possible solutions, we have what we need to make decisions as a commission, to establish activities or programs.

Senator Tardif: When we were talking about the Olympic Games, you said that you did not have the authority to require the consortium — CTVglobemedia and CBC/Radio-Canada — to meet in order to reach an agreement. You said that you had no regulations of this type.

Do you think there should be some regulations for implementing the provision on “positive measures” in the Official Languages Act? If there were regulations in place, would you have more authority to introduce “positive measures”?

Mr. Hutton: We do introduce measures — not only under Part VII, but under the Broadcasting Act as well — by asking for regional programming. If we take Quebecor’s TVA service, we can ask them to provide regional programming. This is the type of regulation we have. This is what we can do. We cannot tell them to broadcast certain people, certain producers or certain programs. That is the distinction that must be understood. I do not think that the regulations or the CRTC could be more specific about dictating what type of programming must be broadcast.

The Chair: But there are definitely conditions attached to the licences you grant. Must these conditions also reflect the requirements of the Official Languages Act? These conditions must be taken into account, must they not?

Mr. Hutton: Yes, we do place certain conditions on certain broadcasters to reflect these requirements. For example, we can ask that there be programming done outside of the urban centres.

The Chair: I see.

Mr. Hutton: This is a way of reaching out to various communities. In the case of Radio-Canada, if we require that the station in Manitoba provide a local service, this will automatically be a reflection of the Manitoba community, the Franco-Manitoban community in this case. That is how we operate.

certain devoir de réserve. Le conseil doit prendre des décisions sur la foi du dossier public qui est devant lui. L’enjeu clé est vraiment la participation des communautés, de sorte qu’on connaisse bien leurs préoccupations et leur réalité.

C’est la façon la plus simple de les prendre en considération. Ainsi, dans la limite de notre mandat et en soupesant plusieurs objectifs de la loi, on est en mesure de déterminer si on peut prendre une approche plus proactive en vue de favoriser l’épanouissement des communautés.

M. Hutton : Il ne faut pas sous-évaluer l’impact d’avoir ces gens devant nous. Parce que s’ils ne sont pas devant nous, on ne peut pas prendre des mesures que vous pourriez considérer comme plus positives, comme des mesures concrètes. Quand ils viennent devant nous et qu’ils nous exposent les besoins et même les sources de solution, c’est là que l’on est armé et qu’on peut prendre des décisions en tant que conseil, pour mettre en place des activités ou des programmes.

Le sénateur Tardif : Lorsqu’on parlait des Jeux olympiques, vous avez dit que vous n’aviez pas le pouvoir d’obliger le consortium, CTVglobemedia et CBC/Radio-Canada, à se rencontrer afin qu’ils en arrivent à une entente. Vous avez indiqué que vous n’aviez pas de règlement comme tel.

Croyez-vous qu’il devrait y avoir une partie Règlement pour l’application de la partie sur les « mesures positives » dans Loi sur les langues officielles? S’il y avait une réglementation, est-ce que cela vous donnerait plus de pouvoir et de dents pour mettre en place des « mesures positives »?

M. Hutton : Nous prenons des mesures — non seulement en vertu de la partie VII, mais la Loi sur la radiodiffusion nous y pousse —, par exemple en demandant à ce qu’il y ait de la programmation qui provienne des régions. Si on prend le service TVA de Quebecor, on peut leur demander qu’ils nous donnent une programmation provenant des régions. C’est le genre de règlement qu’on a et qu’on peut faire. On ne peut pas leur dire de mettre à l’antenne certains individus, ou un certain producteur, ou un certain programme. C’est la distinction qu’il faut bien comprendre. Je ne pense pas que le règlement ou le CRTC puisse avoir le pouvoir de dicter plus précisément à ce niveau quelle programmation doit apparaître sur les ondes.

La présidente : Mais dans l’octroi de vos licences, il y a sûrement des conditions. Est-ce que ces conditions doivent aussi refléter ce qui est exigé par la Loi sur les langues officielles? Il y a certainement un reflet de ces conditions?

M. Hutton : Oui, nous mettons des conditions sur certains radiodiffuseurs afin qu’il offre un reflet. Nous pouvons par exemple demander que les programmations soient faites à l’extérieur des centres urbains.

La présidente : D’accord.

M. Hutton : Cela va aller chercher diverses communautés. Si on prend Radio-Canada, si on exige que la station manitobaine offre un service local, cela va automatiquement offrir le reflet de la communauté manitobaine, franco-manitobaine, dans ce cas. C’est de cette façon que l’on opère.

The Chair: Would that not be an example of positive management, if there were more regional or local programming? Is that not a type of positive measure?

Mr. Hutton: Yes, that is indeed what we do.

Ms. Laflamme: We are already doing this. We can impose licence conditions that promote the purchase or production of television programs, for example, by francophone broadcasters. We can also do so for anglophone broadcasters in anglophone communities in Quebec. What we cannot do is dictate that broadcasters present a certain type of programming. All we can do is make requirements about the so-called optional services, those that can be obtained only by cable or by satellite. However, we cannot dictate requirements for a particular program.

The Chair: No. But for a percentage of programs?

Ms. Laflamme: Yes. We already doing that, and we have examples of this.

The Chair: And do you follow up, to ensure that there is compliance?

Ms. Laflamme: Absolutely.

The Chair: And when there are budget cuts, do you track closely how they are implemented?

Ms. Laflamme: Generally, we notice that the conditions are imposed during the term of the licence, which is generally seven years. Often, despite budget constraints, the broadcasters do everything they can to live up to their conditions.

Of course, during licence renewal, we discuss and review the obligations of the broadcaster. However, generally speaking, licence holders comply with their obligations during the term of their licence.

Senator Tardif: Is there a document available where we could find this type of information? For example, if we wanted to find out about all the “positive measures” the chair was discussing with respect to programming obligations, and percentages, where could we find this information that you are talking about?

Ms. Laflamme: First, we submit an annual report to the Department of Canadian Heritage, which is the interdepartmental coordinator for section 41. We submit our reports outlining all the activities, and in our case, the activities are the things we have done — both in the area of policy and licence renewals. We do this annually.

It is true that we may not have a document listing all the decisions in which we impose certain requirements. However, for example, in our consultation notice, before the hearing on services to communities, we surveyed the services that did have conditions on the issue of service to the communities.

La présidente : Est-ce que ce ne serait pas un exemple de gestion positive, le fait d’avoir plus de programmation régionale ou locale? N’est-ce pas un concept de mesure positive?

M. Hutton : Oui, c’est effectivement ce que nous faisons.

Mme Laflamme : On le fait déjà. On a le pouvoir d’imposer des conditions de licence qui vont favoriser l’achat ou la production d’émissions de télévision, par exemple, par des diffuseurs francophones et, à l’inverse, des diffuseurs anglophones dans les communautés anglophones du Québec. Le pouvoir qu’on n’a pas, c’est de dicter une certaine forme de programmation. En fait, on peut dicter une certaine forme dans ce qu’on appelle les services facultatifs, ceux qu’on ne peut obtenir que par câblodistribution ou par satellite, mais on ne peut dicter une émission spécifique.

La présidente : Non. Mais un pourcentage d’émissions?

Mme Laflamme : Oui. On le fait déjà, on a des exemples.

La présidente : Et vous faites des suivis pour vous assurer que c’est respecté?

Mme Laflamme : Tout à fait.

La présidente : Et lorsqu’il y a des compressions ou des restrictions budgétaires, est-ce que vous suivez de près la façon dont cela se fait?

Mme Laflamme : En général, ce que l’on remarque c’est que les conditions sont imposées sur la période de licence, qui est en général de sept ans. Et souvent, malgré les contraintes budgétaires, les diffuseurs font tout en leur pouvoir pour respecter leurs conditions.

Bien sûr, lorsqu’on est en renouvellement de licence, c’est à ce moment précis, selon l’évaluation spécifique du diffuseur, que l’on va discuter et revoir quelles peuvent être les obligations. Mais en général, les titulaires se conforment à leurs obligations à l’intérieur de leur période de licence.

Le sénateur Tardif : Y a-t-il un document où l’on peut retrouver ce type d’informations? Par exemple, si on voulait savoir quel est l’ensemble des « mesures positives » reflétant ce que madame la présidente a indiqué par rapport aux obligations de programmation, de pourcentage, où pourrait-on trouver cette information dans son ensemble, information sur laquelle vous avez insisté?

Mme Laflamme : Tout d’abord, on remet un rapport annuel au ministère du Patrimoine canadien, qui est le coordonnateur interministériel pour l’article 41. On soumet nos rapports dans lesquels sont inscrites toutes les activités, et dans notre cas, les activités sont les processus que nous aurons menés, que ce soit des processus de politiques ou des renouvellements de licence. Et cela se fait sur une base annuelle.

Il est vrai que l’on n’a pas nécessairement recensé dans un document toutes les décisions dans lesquelles on a imposé certaines exigences. Mais par exemple, dans notre avis de consultation, avant l’audience sur les services aux communautés, on avait recensé les services qui avaient des conditions qui traitaient de cette question des services aux communautés.

Senator Tardif: It would be interesting to have a document of this type.

Ms. Laflamme: We will make note of that. It is a good suggestion.

The Chair: You could send it to the clerk.

Senator Comeau: I did not know that you had the authority to tell Radio-Canada and the other broadcasters that they should be more involved in the communities. I think that is a very important instrument.

Quite recently, an assessment of Radio-Canada was done which showed that in the Atlantic region Radio-Canada's presence was about 1.4 per cent compared to 4 per cent for CBC, for local broadcasting. So, if Radio-Canada had a figure of 1.4 per cent, that means that 88.6 per cent of its broadcasting was outside of the Atlantic region. I find this figure extremely alarming.

Are you aware of this fact? Do you do this type of analysis of the presence of Radio-Canada in various regions?

Mr. Hutton: We have not done that for the 1.4 per cent, but what we do ask of all the companies — such as Radio-Canada, all the national companies — is to offer local programming. The obligations vary a great deal from market to market and even from station to station.

Although the final decision on our recent hearing on licence renewals has not been published, our chairman has said that we would try to harmonize local programming obligations.

That is something we do for all broadcasters, particularly for Radio-Canada. However, there are specific conditions about reflecting our regions and our local communities that go beyond this principle. This is something we take into account at all licence renewals. And it will be a hot topic at the next licence renewal.

Senator Comeau: You have not done this so far?

Mr. Hutton: We do not do it exactly in this way, but we do check on local programming, and we are aware of the number of hours. That is how we do our measurements, rather than in percentages. That is what I was getting at in my answer.

Senator Comeau: Are these figures public? Could the committee have access to these figures so that we could review them?

Mr. Hutton: Yes.

Ms. Laflamme: Could I clarify things? At each licence renewal, Radio-Canada makes a commitment to broadcast a certain number of hours of local programming for each of its regional stations, including the one in the Atlantic region, for example. We have that information, and we will provide it to you.

Le sénateur Tardif : Ce serait un document intéressant et une activité intéressante à faire.

Mme Laflamme : On en prend bonne note. C'est une bonne suggestion.

La présidente : Vous pourriez le faire parvenir à la greffière.

Le sénateur Comeau : Je n'étais pas au courant que vous aviez le pouvoir de dire à Radio-Canada et aux autres télédiffuseurs qu'il faut une plus grande présence dans les communautés. Je trouve que c'est un instrument très important.

Tout récemment, une évaluation de Radio-Canada a été faite qui démontrait que dans l'Atlantique, Radio-Canada avait une présence d'environ 1,4 comparativement à environ 4 p. 100 pour CBC, une diffusion locale. Donc si Radio-Canada avait une présence de 1,4 p. 100, c'est donc dire que 88,6 p. 100 de la diffusion de Radio-Canada était à l'extérieur de l'Atlantique. J'ai trouvé ce chiffre absolument alarmant.

Est-ce que vous êtes au courant de ce fait? Est-ce que vous faites ce genre d'analyse de la présence de Radio-Canada?

M. Hutton : On ne l'a pas fait selon le 1,4 p. 100, mais ce que nous demandons à toutes les entreprises — si on prend comme exemple Radio-Canada, toutes les entreprises nationales — c'est d'offrir une programmation locale. En ce moment, les obligations varient beaucoup de marché en marché et même de station en station.

Ce que nous avons considéré lors de notre dernière audience pour les renouvellements, bien que la décision finale ne soit pas sortie ni publiée, notre président a indiqué que nous tenterions d'harmoniser les obligations de programmation locales.

C'est quelque chose que l'on fait pour tous les radiodiffuseurs, en particulier pour Radio-Canada, mais il y a des conditions spécifiques concernant la réflexion de nos régions et de nos localités qui vont au-delà de ce principe, et c'est quelque chose que l'on regarde toutes les fois que l'on renouvelle les licences. Et ce sera un sujet chaud pour le prochain renouvellement.

Le sénateur Comeau : En ce moment, vous ne l'avez pas fait?

M. Hutton : On ne le fait pas exactement dans cette mesure, mais oui, on vérifie la programmation locale, on est au courant du nombre d'heures. C'est notre façon de mesurer et non en pourcentage. C'est un peu ce que je voulais vous donner comme réponse.

Le sénateur Comeau : Est-ce que ces chiffres sont publics? Est-ce que le comité pourrait avoir accès à ces chiffres afin que nous puissions les examiner?

M. Hutton : Oui.

Mme Laflamme : Peut-être que je pourrais préciser? Radio-Canada s'engage, lors de chaque renouvellement de licence, à diffuser un certain nombre d'heures de programmation locale pour chacune de ses stations régionales, dont celle de l'Atlantique, par exemple. Nous avons ces informations et nous vous les soumettrons.

The figures to which you refer were mentioned in a number of newspaper articles. If I recall correctly — and please correct me if I am wrong — the reflection of the Atlantic provinces in Radio-Canada's network programming is also something we take into account. Clearly, this is an issue we will be looking at with Radio-Canada at its next licence renewal, because that is one of the points that emerged, not only at the last renewal hearing, but also from our study on services to the communities.

First of all, the communities want access to services in their language. This seems to have been settled, given that cable and satellite services are now available throughout the country.

What did emerge from our hearings, to a greater extent, is the need for local communities to be reflected not only locally, but also nationally, on Radio-Canada network programming. We will check into the data we have on this, although this may be somewhat more difficult to define.

Senator Comeau: Programming in the first language of the community — French — is much appreciated, but if the entire content focuses on just one province, then it becomes less interesting. For example, the first 15 minutes of the national news are about things that happened on Sainte-Catherine Street in Montreal, and the rest is about events in Canada. As a francophone from Nova Scotia, I find this less interesting, and I am more inclined to switch to the news in English. The quality of Radio-Canada's programming must be reviewed. If Radio-Canada targets just one province, people in the other provinces are less interested in their coverage. This aspect of the quality of Radio-Canada's programming must definitely be reviewed. I think the assessment I was referring to was done in this context.

Ms. Laflamme: Absolutely.

Senator Comeau: We agree that the ideal would be for Radio-Canada to be the preferred source of news for all French-speaking Canadians in Canada. However, from what I see, that is not the case. Perhaps you could help Radio-Canada understand that?

Ms. Laflamme: That is certainly something we will be looking into at the time of the licence renewal. As Mr. Hutton said, the whole question of new media has been discussed in detail with the communities, and the idea is really to improve service to the communities so that they can see themselves in other francophone communities of the country as well. There is a limited number of broadcasting hours on television, that will always be the case? However, the new media really provide an opportunity to provide content that would not normally be available. This is the type of discussion we will be having with Radio-Canada at the time of its licence renewal.

Senator Losier-Cool: We will be doing that as well.

Les chiffres auxquels vous faites référence ont fait l'objet d'articles dans les journaux, si je me rappelle bien — et corrigez-moi si je me trompe —, le reflet des provinces atlantiques dans la programmation réseau de Radio-Canada est aussi une question dont on tient compte. Il est certain que c'est une question que nous regarderons avec Radio-Canada lors de leur prochain renouvellement de licence parce que c'est effectivement l'un des aspects qui est ressorti, non seulement lors du dernier renouvellement, mais aussi lors de notre étude sur les services aux communautés.

Dans un premier temps, les communautés veulent avoir accès à des services dans leur langue, ce qui semble être une question largement résolue, étant donné que maintenant, la câblodistribution et le satellite sont disponibles partout au pays.

Maintenant, ce qui est davantage ressorti de nos audiences, c'est le besoin que les communautés soient non seulement reflétées au plan local, mais aussi au plan national, donc sur les réseaux de Radio-Canada. On va vérifier ce qu'on a comme données sur cet aspect qui pourrait être un peu plus complexe à définir.

Le sénateur Comeau : La programmation dans sa première langue, en français, c'est bien apprécié, mais si tout le contenu est axé sur une province uniquement, c'est moins intéressant. Par exemple, les 15 premières minutes des nouvelles nationales concernent des événements de la rue Sainte-Catherine à Montréal et la balance sur ce qui se passe au Canada. Moi, comme francophone de la Nouvelle-Écosse, je suis moins intéressé par cela et je serais plutôt porté à me tourner vers les informations en anglais. La qualité de programmation de Radio-Canada doit être examinée. Si Radio-Canada cible une seule province, les gens des autres provinces ont moins d'intérêt. Cet aspect de qualité de la programmation de Radio-Canada doit absolument être examiné. Je pense que c'est un peu dans cette optique que cette évaluation avait été faite.

Mme Laflamme : Tout à fait.

Le sénateur Comeau : Nous sommes d'accord que l'idéal serait que Radio-Canada devienne le média d'information de choix pour tous les Canadiens francophones du Canada, mais d'après ce que je constate, cela n'est pas le cas. Peut-être pourriez-vous nous aider à leur faire comprendre cela?

Mme Laflamme : C'est certainement une question que l'on va regarder lors de leur renouvellement de licence. Comme M. Hutton l'a mentionné, toute la question des nouveaux médias a été largement discutée avec les communautés et c'est vraiment pour améliorer le service aux communautés et que ces communautés puissent se faire voir aussi dans d'autres communautés francophones du pays. Il y a un nombre limité d'heures de diffusion à la télévision et ce sera toujours comme ça, alors que les nouveaux médias offrent vraiment une occasion d'aller chercher du contenu auquel on n'aurait pas accès normalement. C'est le genre de discussion qu'on va avoir avec Radio-Canada lors du renouvellement de sa licence.

Le sénateur Losier-Cool : Nous aussi, d'ailleurs.

Senator Mockler: I like your optimism when you say “We see no reason why they would be unable to reach a compromise.” That is on page 5 of your statement. You mentioned earlier, in a clarification, that there could be some 12,000 francophones who would not have access to coverage. However, can you provide a figure for the number of anglophones who might not have coverage either?

Mr. Hutton: We do not have that figure here, but we could look into it. A great deal of work has been done on the French-language side, and less on the English-language side. We will find that for you.

Senator Mockler: Could we be given this information, Madam Chair?

The Chair: Send it to the committee clerk, and then we will distribute it to the committee members.

With that, on behalf of the committee, I would like to thank you, Mr. Hutton and Ms. Laflamme, for appearing before the committee today.

Mr. Hutton: Thank you.

Ms. Laflamme: It was a pleasure.

The Chair: We would like to thank you for your patience with our questions. As you know, senators always have a lot of questions. There is a lot of work ahead, and I think you have given us another responsibility, namely to continue tracking this file. And that is what we will do! Once again, thank you very much.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Mockler : J’aime votre optimisme quand vous dites que rien ne devrait les empêcher d’arriver à un compromis — à la page 5. Vous avez mentionné, tout à l’heure, à titre d’information et de précision, qu’il y aurait possiblement environ 12 000 francophones qui n’auraient pas accès, mais pouvez-vous fournir un chiffre pour les anglophones qui ne pourraient pas avoir accès non plus?

M. Hutton : On n’a pas ce chiffre avec nous, mais on pourrait voir. Beaucoup de travail a été fait du côté francophone et moins du côté anglophone. On va le trouver.

Le sénateur Mockler : Madame la présidente, pourrait-on recevoir cette information?

La présidente : Vous allez la faire parvenir au greffier du comité et ensuite nous ferons circuler l’information aux membres.

Sur ce, au nom du comité, j’aimerais vous remercier, Monsieur Hutton et Madame Laflamme, pour votre comparution devant le comité.

M. Hutton : Merci.

Mme Laflamme : Ce fut un plaisir.

La présidente : Nous vous remercions pour votre grande patience à l’égard de nos questions. Comme vous le savez, les sénateurs ont toujours beaucoup de questions. Il y a beaucoup de pain sur la planche et il me semble que vous nous avez donné une autre responsabilité, soit de continuer à suivre le dossier. C’est ce que nous ferons! Encore une fois, merci beaucoup.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;
Annie Laflamme, Director, French Language Television Policy and
Applications.

TÉMOINS

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes:

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;
Annie Laflamme, directrice, Politiques et demandes relatives à la
télévision de langue française.